

NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE,

OU

ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES

DE L'EUROPE, & principalement de la Suisse;

DEDIÉ AU ROI.

NOVEMBRE 1773.



A NEUCHÂTEL,

De l'Imprimerie de la Société Typographique.







NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

NOVEMBRE 1773.

PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

- I. *Traité des horloges marines, contenant la construction, la main-d'œuvre de ces machines, & la manière de les éprouver; pour parvenir par leur moyen à la rectification des cartes marines & à la détermination des longitudes en mer. Avec figures en taille-douce. Dédié à S. M. & publié par ses ordres. Par M. FERDINAND BERTHOUD, horloger mécanicien du roi & de la marine, ayant l'inspection de la construction des horloges marines; membre de la société royale de Londres. A Paris, chez Muziet,*

A ij

1773. Un volume, in-4°. de 588 pages, précédé d'une introduction, avec 27 planches.

Nous nous empressons d'annoncer un ouvrage aussi intéressant par son objet que par le succès avec lequel il a été rempli. M. Ferdinand Berthoud, originaire de la principauté de Neuchatel en Suisse, domicilié dès sa jeunesse à Paris, connu par ses talens supérieurs pour l'horlogerie, & par le traité qu'il donna en 1763, avec le titre modeste d'*essais*, sur un art qu'il a perfectionné, vient d'acquérir un nouveau degré de célébrité, en publiant le fruit de ses talens & de ses travaux relativement aux horloges marines en particulier; recherches dont on ne peut contester l'utilité, puisqu'elles ont pour but de conserver les jours de ceux qui les exposent aux plus grands périls, pour faire connaître mieux le globe que nous habitons, & pour multiplier nos jouissances.

Depuis plusieurs siècles, les savans & les artistes ont cherché les moyens de déterminer les longitudes sur mer, ceux que l'on emploie sur terre ne pouvant pas y être appliqués. Ce problème, que l'on a associé pendant long-tems à la *pierre philosophale* , revient à la question suivante: *Connaisant*

L'heure qu'il est dans un navire ou dans tout autre lieu sur mer, dont on cherche la longitude, trouver quelle heure on doit compter au même instant à un lieu dont la longitude est connue? Et comme on peut toujours, à l'aide des observations astronomiques, s'assurer de la condition donnée, qu'une heure de différence est équivalente à 15 degrés de l'équateur, & que d'ailleurs il est aisé de mesurer la latitude, dès que la longitude du navire sera déterminée, le navigateur connaîtra exactement le point de la surface du globe où il se trouve, & le chemin le plus court pour arriver à sa destination. C'est le premier avantage que doit procurer la solution de ce problème. Mais il en est un second non moins important, c'est de trouver dans cette détermination des longitudes, un moyen assuré de corriger les cartes marines, en marquant exactement la position de chacun des lieux qui intéressent le navigateur, pour qu'on n'aille pas le chercher où il n'est point, & que l'on connaisse la distance où l'on se trouve de ceux qui exposeraient un vaisseau au danger de périr. On ne sera donc pas surpris si les nations commerçantes ont attaché des prix considérables à cette découverte, & si plusieurs savans ou artistes de divers pays en ont fait l'objet de leurs recherches.

Deux méthodes ont été employées jusqu'ici pour y réussir : les observations astronomiques, telles que les éclipses, les hauteurs, les distances de la lune par rapport à certaines étoiles, &c., & les machines servant à mesurer le tems. Il est difficile, étant sur mer, de donner aux premières toute l'exactitude nécessaire; elles sont d'ailleurs au-dessus de la portée du commun des marins, elles exigeraient qu'il y eût un astronome habile dans chaque vaisseau. Mais la seconde méthode est infiniment plus simple. Avec l'octant à réflexion de Hadley, qui est entre les mains de tous les navigateurs, une boussole & une horloge marine marchant assez régulièrement pour conserver, comme en dépôt, l'heure du lieu dont la longitude est connue, il sera toujours très-aisé de gouverner un vaisseau & de corriger les cartes marines. Ce sont les avantages de la voie mécanique, qui, indépendamment du zèle pour le bien public, ont engagé M. Ferdinand Berthoud à consacrer à cette recherche ses talens & ses travaux, & à en faire pendant plus de vingt ans l'objet principal de ses méditations. Onze horloges marines, aujourd'hui existantes & d'une composition différente à certains égards, en ont été le fruit. On comprend aisément quel tems il a dû y employer, & dans

quelles dépenses elles ont dû le constituer.

Dès l'année 1726, un horloger Français, nommé *Sully*, avait fait imprimer *la description d'une horloge servant à la juste mesure du tems en mer*; mais l'expérience ne justifia pas cette invention. L'académie des sciences de Paris ayant en 1747 proposé cette question, *la meilleure maniere de déterminer le tems sur mer*, le prix fut adjugé à M. Daniel Bernoulli. Mais ce grand géometre ne se trouvait pas à portée de vérifier sa théorie & ses principes en les appliquant à la construction d'une horloge marine. Jusqu'à cette époque on n'était pas allé plus loin pour cet objet. Il était réservé à M. Ferdinand Berthoud, qui joint aux connaissances astronomiques nécessaires & à une théorie profonde de son art une pratique sûre & une longue expérience, de procurer à la navigation ce secours essentiel qu'elle attendait si impatiemment. Cet artiste célèbre ne craint point d'affirmer qu'il est le premier en France, qui, depuis *Sully*, se soit occupé de la recherche des longitudes en mer par le moyen des horloges. Et comme il s'est vu obligé, par l'effet d'une concurrence à laquelle il ne devait pas s'attendre, de faire conster, non seulement du succès de ses découvertes, mais encore de leur ancienneté & de leur priorité par rapport à d'autres

mécaniciens , il n'a pu se dispenser de rassembler & de publier à la fin de ce traité toutes les piéces authentiques qui servent à prouver l'un & l'autre de ces faits si importans pour lui.

Dès l'année 1754, M. Ferdinand Berthoud remit à l'académie des sciences la description d'une machine de son invention pour mesurer le tems à la mer , & demanda qu'il fût nommé des commissaires pour en examiner la bonté. Elle nomma deux de ses membres MM. Camus & Bouguer, qui tous deux moururent avant que d'en avoir fait leur rapport. En 1760 & 1761 , il déposa sa premiere horloge marine , accompagnée de divers mémoires. Quatre académiciens furent chargés d'en faire un examen attentif. Leur rapport est du 20 juin 1764 , & très-détaillé. Ils le terminent en déclarant que cette invention est très-digne de l'approbation de l'académie , & ils invitent l'auteur à faire de nouveaux efforts pour la porter à la plus grande perfection. On ne peut nier que l'essai sur l'horlogerie, imprimé en 1763, ne soit le premier ouvrage depuis 1726 , que l'on ait publié en Europe, contenant les principes & la construction d'une montre marine. Et comme les dates sont essentielles ici , on ne doit point omettre que le manuscrit en avait été remis à la censure en 1761. L'horloge ma-

rine ayant été examinée comme on vient de le dire, M. Ferdinand Berthoud en présenta une seconde en 1763. Le ministre de la marine, instruit des travaux de notre artiste, ordonna que l'on fit l'épreuve de cette nouvelle horloge sur un bâtiment armé exprès, & sous les yeux de deux académiciens; ce qui fut exécuté, & M. l'abbé Chappe en rendit compte à l'académie au mois de novembre de l'année suivante. Il est assez singulier que le mémoire de ce dernier ne se soit pas trouvé dans les registres de cette société, mais l'auteur en a recouvré heureusement l'original. Il est donc prouvé que l'horloge marine de M. Ferdinand Berthoud est la première qui ait été soumise à l'expérience, & M. Julien le Roy, artiste non moins habile, & devenu l'émule du premier, convient lui-même, dans son ouvrage intitulé, *Précis des recherches faites en France, &c.*, que l'horloge marine de son invention ne fut présentée au roi & à l'académie qu'en 1766.

Mais dans le même tems un nouveau concurrent parut en Angleterre. M. Harrisson présenta à la société royale une montre marine de son invention; l'académie Parisienne, instruite de cette découverte, choisit un de ses membres pour aller en faire l'examen, & lui adjoignit M. Ferdinand Berthoud, dont

elle connaissait les lumières & l'expérience dans cette partie. Le voyage eut lieu, mais la découverte de l'Anglais devint un mystère pour les députés. On ne les admit point à l'examiner, & il n'est pas difficile d'en imaginer les raisons. Ainsi l'on ne peut soupçonner notre artiste d'avoir tiré parti de cette circonstance. D'ailleurs, bien loin de vouloir faire un mystère du succès de ses travaux, il se hâte de les communiquer au public. Son généreux désintéressement devrait être imité par tous ceux qui seraient assez heureux pour pouvoir le servir aussi utilement. Tandis que M. Ferdinand Berthoud s'occupait assidument à perfectionner ses horloges marines, il fut chargé en 1766 par le ministère, d'en construire deux pour le compte de S. M. Une frégate fut armée pour les éprouver, elles réussirent au mieux. M. de Fleuriu, qui commandait ce bâtiment, a donné la relation de son voyage. Le rapport fait à l'académie ayant été communiqué au ministre de la marine, le traité pour ces deux horloges a eu son exécution. Peu de tems après, l'académie sollicita & obtint un nouvel armement pour éprouver le mérite des différentes méthodes proposées pour déterminer les longitudes en mer ; M. Ferdinand Berthoud eut ordre de faire embarquer une de ses hor-

lôges sur le vaisseau , *non point à titre d'épreuve , ni pour concourir , mais seulement pour constater la suite de sa régularité ,* & la marche a encore été plus exacte pendant cette seconde campagne , qui a été d'une année entière. M. l'abbé de Rochon , académicien , écrivait de l'Isle de France à l'auteur en 1771 , que , quelque prévenu qu'il fût de la perfection de l'une de ses horloges qu'il avait eu sous les yeux pendant son voyage , elle était beaucoup au-dessus de l'idée qu'il s'en était faite. Lorsque feu M. l'abbé Chappe partit pour son voyage en Californie , il emporta avec lui une horloge marine de notre artiste. Enfin les vaisseaux sur lesquels M. de Kerguelin s'est embarqué dans les premiers mois de cette année pour aller faire des découvertes dans les terres australes , portent deux horloges marines de notre artiste , dont la marche sera observée par deux astronomes qui s'y sont embarqués dans ce dessein.

Tels sont les principaux faits qui se rapportent à l'histoire des découvertes de M. Ferdinand Berthoud. On ne fera pas surpris des détails dans lesquels nous sommes entrés à cet égard. L'intérêt de la vérité & de la justice , celui d'une patrie commune , qu'un tel artiste honore , nous en imposaient le devoir. Mais pour revenir maintenant à

L'ouvrage même dont nous rendons compte ; l'auteur, non seulement y publie ses découvertes, mais il y fait entrer de plus toutes les directions qui peuvent mettre un ouvrier en état de construire des horloges marines à son imitation. Les savans y trouveront les principes qui ont dirigé sûrement M. Ferdinand Berthoud dans son travail, & les artistes pourront y puiser, outre la théorie qui leur est nécessaire, les moyens de la mettre en pratique & même de la perfectionner par leur expérience. On ne peut trop louer de tels procédés de la part d'un inventeur, & tout ami des hommes doit désirer de les voir se multiplier. M. Ferdinand Berthoud fait que l'usage multiplié de ces machines peut seul les apprécier & les perfectionner. " Si je de-
 „ sire, dit-il, de voir cet usage établi, j'ose
 „ affurer qu'en cela je ne consulte ni le re-
 „ pos dont je puis avoir besoin, ni mon in-
 „ térêt particulier, mais uniquement le bien
 „ de la chose. Car je ne croirai avoir atteint
 „ le but que je me suis proposé, que lorsque
 „ les horloges marines seront reçues & adop-
 „ tées par les navigateurs. „

On pourrait objecter que le haut prix de ces machines empêchera qu'on ne les multiplie autant que le besoin l'exigerait. L'auteur a prévu cet inconvénient & y a remédié,

soit en les simplifiant autant que l'exactitude l'a permis , soit en diminuant le volume de quelques-unes qui , devenues par-là moins dispendieuses , suffiront pour des voyages de courte durée. Nous ne devons pas omettre que le but de ses travaux n'est pas borné à la détermination des longitudes en mer , mais qu'il se propose d'appliquer les mêmes principes aux montres portatives & aux pendules astronomiques , pour les rendre , s'il se peut , encore plus exactes.

Le traité dont il s'agit , contient donc la description détaillée de onze horloges marines. Comme elles different les unes des autres en certains points , on pourrait être embarrassé sur le choix.

L'auteur avertit qu'on doit les ranger toutes sous trois classes. Dans celles de la première , il n'a fait attention , ni au volume , ni au prix. Il a réduit le volume des suivantes , afin de les rendre moins embarrassantes. Il a cherché , dans les dernières , à en diminuer le prix , pour qu'elles pussent être d'un usage plus général. Mais il se croit que toutes auraient satisfait avec un peu plus ou un peu moins de précision , si elles eussent été éprouvées sur mer.

Tel est le précis de l'introduction que M. Ferdinand Berthoud a mise à la tête d'un

ouvrage qui n'est pas susceptible d'extrait détaillé. Il est divisé en quatre parties, & la table des chapitres suffit pour faire connaître le plan général que l'auteur a suivi. La première partie traite de la théorie, servant à la construction des horloges marines. La seconde a pour objet leur construction même, leur description détaillée. Il est question dans la troisième, de la main-d'œuvre, des instrumens, des outils nécessaires & de la manière de s'en servir pour rendre l'exécution plus parfaite. Enfin, la quatrième enseigne les épreuves & les opérations par lesquelles on peut s'assurer de la justesse de ces machines, les corriger & les perfectionner. Toutes ces matières sont supérieurement traitées & présentées avec la plus grande clarté. On remarque sans peine que l'astronomie & la mécanique ne sont pas moins familières à l'auteur que la théorie & la pratique de son art. Son génie lui a fourni tout ce qui était nécessaire pour effectuer ses projets, l'invention, la théorie, la main-d'œuvre & l'expérience. Il ne fallait pas moins que leur réunion, pour oser aspirer à une telle découverte & à perfectionner ainsi l'art de la navigation.

Mais, quoiqu'obligés de supprimer ici tous les détails, nous ne pouvons nous dis-

penser de présenter à nos lecteurs, dans un point de vue général, deux objets qui le mettront mieux en état d'apprécier le travail long & pénible de M. Ferdinand Berthoud. Ce sont, d'un côté, le degré de justesse que doit avoir acquis une horloge marine pour atteindre son but, & de l'autre, les obstacles qu'il faut surmonter pour pouvoir l'employer sur mer. Quant au premier, l'académie des sciences de Paris a publié dans son programme de 1769, *qu'elle desire que les pendules, montres ou instrumens ne soient pas sujets, s'il est possible, à un derangement de plus de deux minutes en six semaines, afin que ces machines pussent donner la longitude à un demi degré près.* Telle est aussi la justesse que le parlement d'Angleterre exige pour obtenir un prix de 20000 liv. sterl Or, pour qu'une horloge marine y parvienne, il faut que son écart journalier n'excede pas deux secondes & six septiemes, quantité infiniment petite; encore ne doit-on admettre aucune compensation dans la différence totale de deux minutes.

Pour ce qui concerne les obstacles, ils se réduisent, ce semble, d'abord aux agitations irrégulieres en différens sens & souvent violentes que souffrent les vaisseaux, & qui rendent inutiles sur mer les horloges ordi-

naires. Mais il en est d'autres non moins difficiles à vaincre. Tels sont les changemens qu'éprouve la pesanteur dans des latitudes différentes, ceux qui résultent de la température de l'air, selon les saisons & les climats, les frottemens qu'il faut diminuer au possible, les résistances variables des huiles, le dérangement dans les diverses parties de la machine, l'embaras de se servir de poids pour moteur, &c. A quoi il faut ajouter une suspension qui conserve toujours à l'horloge marine une situation horizontale & solide, une enveloppe qui la garantisse du mauvais effet de l'air de la mer, la détermination de l'endroit du vaisseau où il convient le mieux qu'elle soit placée, un mécanisme particulier, à la faveur duquel la machine, une fois mise en mouvement, continue à marcher d'un pas égal sans s'arrêter pendant qu'on la remonte. Tant de difficultés réunies paraissent justifier ceux qui ont envisagé comme impossible la solution de ce fameux problème. M. Ferdinand Berthoud les a connues, il les a surmontées avec la plus grande sagacité, & il ne laisse ignorer aux artistes aucun des expédiens dont il s'est servi. Une grande partie de sa vie y a été consacrée : pouvait-il en faire un emploi plus utile au genre humain, & conséquemment plus noble ? Enfin, comme
les

les horloges marines ne doivent pas marcher pendant qu'on les transporte du port au vaisseau, ou qu'on les redescend à terre, il convient d'avoir une montre assez juste pour porter exactement l'heure de la terre au vaisseau, & l'on en trouve ici la construction. On y lit aussi celle du *compteur*, que l'auteur appelle *valet astronomique*: invention nouvelle & très-commode, au moyen de laquelle un astronome peut faire ses observations seul & sans avoir besoin d'un second.

Au reste, la partie typographique de cet ouvrage est très-soignée, & la gravure des planches annonce le burin des plus habiles artistes. On doit souhaiter que ceux qui entreront dans la carrière que M. Ferdinand Berthoud parcourt avec tant de distinction, foulant aux pieds comme lui tout motif indigne d'un homme à talent, n'aient d'autre but que l'utilité générale, & n'aspirent qu'à la gloire d'avoir bien mérité de la société civile.

II. *Saggio sulla pubblica educazione*, &c.
Essai sur l'éducation publique, avec cette
 épigraphe : Ὁρθῶς γὰρ ἐπὶ τῶν νεῶν πρῶτον ἐπι-

μελεθῆναι, ὅπως ἴσονται ὅτι ἀριστοί: ὡσπερ γέωργόν
 ἀγαθὸν τῶν νεῶν φυτῶν εἶκος πρῶτον ἐπιμελεθῆναι,
 μεταδὲ τοῦτο καὶ τῶν ἀλλῶν. *Nam in primis
 juvenum cura suscipienda est, ut quam op-
 timum viri fiant; quemadmodum bonum agri-
 cultorem teneriores primum plantas cu-
 rare decet, ac deinceps aliis providere.*
 PLATO in *Eutiphron*. Londres, 1773;
 deux vol. in-8°.

PLUSIEURS philosophes se font plaint de
 la nature, comme si elle était la cause de tous
 les maux qui accablent l'espece humaine.
 Au lieu de déclamer contr'elle, ils auraient
 dû l'examiner avec plus de soin. Une con-
 naissance plus exacte leur aurait appris que
 la plupart des torts qu'on lui reproche, ne
 viennent pas d'elle; mais de l'homme lui-
 même, qui a semblé de tout tems prendre à
 tâche de la dégrader. La cause de tous nos
 malheurs & de nos vices est dans l'éduca-
 tion; c'est une réforme salutaire à cet égard,
 qui peut les faire disparaître. C'est le gou-
 vernement qui doit présider à l'éducation;
 c'est à lui à choisir les personnes à qui ce dé-
 pôt doit être confié, & à veiller à ce qu'elles
 remplissent leurs devoirs.

L'éducation doit embrasser tous les or-
 dres de citoyens. L'auteur commence par les

ranger sous certaines divisions. Comme il ne s'agit pas ici de l'agriculture, ni de la politique, il n'adopte pas la distinction des économistes. Il partage les divers membres de la société en quatre classes; la première est celle des nobles, qui comprend cet ordre mi-toyen, qui sans être noble vit noblement: c'est ce qu'on appelle en France les bourgeois qui consomment leur revenu sans s'occuper d'aucune profession. La seconde classe comprend tous les différens ordres de personnes qui s'occupent du commerce. La troisième comprend les individus qu'on peut regarder comme les agens de l'industrie, & qui exercent les différens métiers. La dernière est celle des cultivateurs. Cette division coïncide moins que d'autres que l'auteur a rejetées, & elle a l'avantage d'embrasser tous les états.

L'auteur passe ensuite aux détails. Il prend l'homme dans la première enfance. Les commencemens ne doivent point être négligés. Les premières images sont les plus fortes; il importe donc que l'ignorance ou la malice n'en communique pas de fausses dans un âge où elles s'impriment si profondément. Toutes nos idées viennent des sens; qu'on prenne donc garde que les enfans n'en aient que de justes, qu'on s'applique à écarter d'eux tout

ce qui peut leur en donner de fausses : elles influent sur toutes celles qui viennent ensuite. Leur imagination est une cire molle, qui reçoit facilement les impressions ; cette cire se durcit, & il faut empêcher qu'elle ne conserve des traces qu'on a bien de la peine à effacer. On se permet, dans ce premier âge bien des négligences physiques & morales, qui nuisent au développement des passions utiles. Les enfans seraient plus sains & plus robustes, si les dépositaires de l'autorité veillaient avec plus de soin à ce que les sages-femmes & les accoucheurs fussent plus instruits qu'ils ne le sont communément. L'auteur d'Emile a démontré combien est funeste la coutume d'emmailotter les enfans, & l'on peut dire qu'il a réussi à la diminuer. Cet homme célèbre a déterminé plus d'une mère à nourrir elles-mêmes leurs enfans. L'usage des bains n'est convenable aux enfans faibles ou mal-sains, que lorsqu'ils ont repris des forces. Les passions même commencent à cet âge ; les ris & les pleurs immodérés défigurent la physionomie d'un enfant, corrompent le sang & nuisent à la santé. En les tenant le plus qu'on le peut contents & joyeux, on les forme à l'aménité des mœurs : en veillant continuellement à leurs besoins, on prévient les continuelles révolutions des humeurs ;

en les accoutumant aux impressions de l'eau & de l'air, on fortifie leur tempérament ; en les approchant peu-à-peu des objets les plus effrayans, on les accoutume à n'avoir pas de vaines frayeurs. C'est ainsi que l'auteur parcourt tous les sujets intéressans qui concernent l'enfance. Il consacre un livre entier à ces détails, présentés sous un point de vue philosophique.

Le second livre nous présente l'enfant un peu plus avancé.

*Reddere qui voces jam scit puer, & pede certo
Signat humum, gestit paribus colludere, &
iram*

Colligit & ponit temere, & mutatur in horas.

HOR.

C'est dans cette seconde époque que les enfans sortent des mains des femmes, pour passer dans celles des instituteurs. C'est alors qu'il faut tâcher de diminuer en eux le sentiment de la douleur physique, & à éviter celui de la douleur morale, ou du chagrin. On ne peut assez se rappeler cette décision d'un sage, suffisamment confirmée par l'expérience de tous les tems : *souffrir est la première chose qu'il doit apprendre, & celle qu'il aura le plus grand besoin de savoir.* EMILE. Accou-

tumez aussi vos enfans à une nourriture simple. C'est de l'oubli de cette regle que viennent la plupart de nos maladies.

Hinc subita mortes atque intestata senectus.

On differte sur la force extraordinaire des anciens. Le travail, l'exercice, le choix des alimens, voilà l'unique secret qui a pu produire tant de merveilles. Accoutumez les enfans à porter des poids considérables, laissez les courir dans la campagne; le chyle, les sécrétions, les digestions deviendront plus faciles. S'ils n'ont jamais la tête couverte, ils ne craindront ni les fluxions, ni tant d'autres maux qui nous rendent la vie amere. Ces maximes générales conviennent à l'un & à l'autre sexe, aux enfans des grands comme à ceux du peuple; l'habitude de les suivre adoucit les maux attachés à notre existence, & elle varie, elle augmente nos plaisirs: c'est une des sources de notre bonheur ici-bas.

Dans les pays que l'auteur a particulièrement en vue, les nobles ne choisissent guere pour instituteurs que des réguliers. Ce choix paraît condamnable à notre philosophie, qui s'étend avec chaleur sur les conséquences funestes. " Si à peine sortis du sein de nos meres, nous suçons la corruption, avec le

lait , si trompées par l'ignorance , fille de la superstition , les personnes qui sont chargées des soins de notre première enfance, s'attachent à nous inspirer les plus misérables opinions , les réguliers qui leur succèdent , semblent s'empressez de suivre la même conduite ; ils frappent de mille idées révoltantes , les organes faibles de l'intelligence ; des démons occupés sans cesse à nous pervertir , des fantômes horribles , de fausses idées de piété , sont les premiers objets qui , présentés à l'imagination des enfans , heurtent avec violence les fibres délicates du cerveau ; les convulsions , les tremblemens , les terreurs paniques , les larves funestes , les esprits immondes , les images les plus absurdes & les plus lugubres sont les premières instructions élémentaires , qui rendent les uns stupides & les autres coupables. Triste effet du fanatisme ! des fanatiques ont rêvé , & leurs rêves ridicules , transmis à la postérité , & présentés aux hommes avec un appareil imposant , servent ensuite de fondement à l'éducation ! „

L'auteur cite à ce sujet un trait bien singulier de l'ignorance & de la bêtise de quelques religieux. Nous le laisserons parler lui-même , & rendre compte d'un fait dont il a été témoin. “ Je me rappelle d'avoir sou-

vent entendu parler dans mon enfance à des prêtres que dans les collèges on appelle préfets, de contrats faits par les hommes avec le démon; je me souviens qu'un de mes condisciples, enfant de mon âge, était fortement soupçonné d'avoir fait un pareil pacte. Nous couchions dans la même chambre, nos lits étaient à côté l'un de l'autre; il arriva qu'une nuit il se leva, je ne fais par quelle raison; mais il me sembla entendre un bruit mystérieux; une sueur causée par l'effroi couvrit tout mon corps, mes cheveux se dressèrent à la tête; plein des idées absurdes, dont on avait rempli mon imagination, je me persuadai qu'il était en conférence avec le monstre infernal; je tremblai toute la nuit, me croyant presque aux prises moi-même avec le diable. Le lendemain, je racontai ce que je croyais s'être passé pendant la nuit, à quelques-uns des religieux; au lieu de se moquer de mon imbécillité, & d'essayer de m'en guérir, on la partagea; l'enfant soupçonné coupable d'un délit aussi atroce, fut appelé & examiné; la crainte du châtement, le délire de son imagination qui n'était pas moins exaltée que la mienne, le fit chanceler dans ses réponses; on regarda son trouble comme une preuve certaine de son pacte avec le diable;

il fut fouetté cruellement, enfermé pendant plusieurs semaines avec les traitemens les plus inhumains, condamné au jeûne, aux mortifications, aux exercices de dévotion les plus extraordinaires, prêché, fouetté, exorcisé tour-à-tour & tous les jours. „

Cette anecdote est assurément unique ; l'auteur convient de bonne foi qu'elle laissa des impressions profondes dans son esprit, qu'il les a conservées pendant son adolescence, & au-delà, & qu'il n'est venu à bout de les dissiper qu'avec les plus grands efforts. Ce qui lui est arrivé a dû nécessairement arriver à tous les autres témoins de cet événement ; & peut-être ne faut-il pas se flatter que tous soient parvenus à en détruire l'effet comme lui.

En parlant de l'éducation convenable à la jeune noblesse, l'auteur fait un chapitre pour recommander qu'on la forme à la générosité. C'est sur-tout par l'exemple qu'on doit prêcher cette belle vertu. Au lieu des fables qu'on raconte aux enfans, sous prétexte de les amuser ou de les instruire, qu'on leur cite les traits les plus propres à les rendre bienfaisans, qu'ils se persuadent qu'on ne peut être noble qu'en faisant du bien aux autres ; qu'on leur répète que seize malheureux arrachés à la misère, à l'infortune, ou

à l'oppression, sont des titres bien plus clairs & plus glorieux, que les seize quartiers dont on se glorifie. L'humanité, la compassion, la bienfaisance, voila les premières leçons qu'il faut donner à la jeune noblesse: c'est à elle particulièrement qu'il faut inculquer cette belle pensée de Cicéron: *Hoc maxime officii est ut quisque maxime opis indigeat, ita ei potissimum opitulari.* CIC. off. l. 1. c. 15.

Les études que l'on fait dans les écoles sont contraires au développement des facultés intellectuelles. L'auteur entreprend de tracer un autre plan: nous ne pouvons qu'indiquer quelques idées. Le *droit naturel*, que l'on n'enseigne qu'à la fin des études, pourrait se commencer dès l'enfance. Si cette science est faite pour nous conduire par le chemin le plus court à la félicité sociale, pourquoi n'en pas donner de bonne heure les élémens? Les premières idées du bien & du mal sont simples & proportionnées aux forces des enfans. (Cette étude ferait encore plus utile, si on pouvait la mettre en action, comme chez les anciens Perses. Cette méthode nous paraît bien plus simple, plus agréable, plus lumineuse, que les principes abstraits des économistes modernes, sur lesquels notre auteur voudrait bâtir son système.)

La classe commerçante mérite une éducation particulière. Le commerce est trop vaste, pour ne pas occuper l'homme tout entier ; il ne faut présenter à ceux qui s'y destinent, que des études convenables à leur but. La bonne foi est l'ame du commerce : il faut donc l'inculquer aux jeunes élèves par les exemples plus que par les déclamations. Parmi les études nécessaires, l'auteur met au premier rang l'arithmétique, qui peut être enseignée de très-bonne heure. Les élémens de la géographie doivent aller de pair : (Il semble que l'on peut, en enseignant cette science, la rapporter plus particulièrement à la vocation des élèves, en leur faisant connaître le commerce propre à chaque pays, les places & les maisons de commerce les plus considérables, les routes, & les moyens de transports, les marchandises, les manufactures les plus florissantes dans chaque lieu ; tout cela peut entrer dans les leçons de géographie, destinées à de jeunes négocians.) Au lieu de thèmes & d'autres compositions de collège, ils feront des lettres de commerce. Vers la fin de l'enfance, on leur donnera les élémens de l'histoire du commerce. On fera l'éloge de ceux qui savent par leur spéculation enrichir la patrie sans nuire aux mœurs & à la vertu. Qu'on se garde sur-tout de don-

ner aux enfans une idée fautive de la vocation à laquelle ils font destinés. Qu'on leur répète fans cesse que l'agriculture est l'unique fond de toutes les richesses, la base & le soutien du commerce. Qu'ils s'accoutument à reconnaître que la classe des cultivateurs est seule productive. Pour qu'ils fassent cas des véritables liens de la société, qu'on leur donne des idées simples, mais exactes, de l'autorité tutélaire, sans laquelle il n'y a ni sûreté, ni propriété, sans laquelle l'agriculture languit, & le commerce n'a point de fondement solide.

Les arts & les métiers font le fruit de la vie sociale; ils méritent aussi, à cause de leur utilité, une éducation particulière. L'auteur examine les obstacles qui s'opposent à leurs progrès, & il en indique les remèdes. On trouvera dans l'ouvrage même, des discussions intéressantes sur ces différens objets.

La dernière classe est celle des agriculteurs, elle doit aussi avoir une éducation particulière. Mais un des plus grands obstacles que l'agriculture ait à surmonter, c'est la *servitude* sous laquelle en tant de lieux gémit le cultivateur. Si l'on peut réussir à détruire cette hydre, d'autant plus dangereuse qu'elle est défendue par l'intérêt, des premières classes qui ont opprimé celle-ci & qui jouissent

du fruit de ses veilles : si l'on peut, dis-je, étouffer cette hydre, & rendre au cultivateur la liberté qui lui appartient en qualité d'homme, on pourra songer à tracer pour lui un système d'éducation qui l'éclaire sur les principes du premier de tous les arts, qui prévienne les préjugés, & qui diminue les travaux en augmentant les revenus.

Après ces idées générales sur l'éducation des quatre classes de citoyens, l'auteur traite une question bien délicate sans doute, mais qu'il importe d'examiner sans prévention. Il s'agit de savoir s'il est nécessaire d'enseigner la religion dans l'enfance. Cette question a déjà été traitée par M. Rousseau de Genève. L'auteur l'examine comme lui, mais il suit une autre route; il s'étend d'abord sur les facultés pensantes de l'homme enfant. Cette discussion préliminaire, dans laquelle il établit la distinction de l'ame & du corps, n'est pas à la portée des enfans : or, s'ils ne se conçoivent pas eux-mêmes, comment conçoivent-ils Dieu & ce qu'il ordonne de croire ? L'incrédulité est souvent, & l'on pourrait dire toujours, l'effet d'une mauvaise instruction. " Les premières fausses idées de religion, dit l'auteur, conduisent à l'athéisme de deux manières. 1°. Si l'enfant les admet indifféremment dans son cer-

veau sans former aucun doute, elles s'impreignent dans ses organes, croissent & se fortifient avec eux, de manière qu'il est impossible de les en déraciner. 2^o. Si l'enfant ose proposer sur quelques objets, de petites objections que les précepteurs se gardent bien de résoudre, il feint ensuite d'adopter tout ce qu'on lui dit, & commence à recevoir les premiers principes d'un fatal pyrrhonisme, qui le conduit quelquefois à la lumière, mais presque toujours à une indifférence décidée.

“ La religion est ordinairement enseignée d'une manière impérieuse, qui n'admet aucune discussion; si quelqu'enfant fait une objection, le précepteur sévère ne manque pas de le réprimander d'une manière dure, & de lui insinuer que ses doutes sont des investigations du diable. On prépare ainsi l'esprit humain à la crainte & à la fureur; on sème dans les cœurs les germes de l'intolérance; on attaque, on noircit par des anecdotes calomnieuses la mémoire des réformateurs des abus; on enseigne de bonne heure à regarder avec horreur les sectateurs d'une doctrine opposée, & ensuite on déclame pour prouver l'excellence de la charité chrétienne.

“ Toutes ces réflexions, ajoute l'auteur, me conduisent à conclure que l'on ne de-

vrait pas parler de la religion dans l'enfance, ou employer une methode depouillée d'idées métaphysiques & théologiques, que les enfans ne peuvent entendre, & qui, de quelque maniere qu'ils les reçoivent, les conduisent toujours au pyrrhonisme, à l'incrédulité, ou à la superstition, trois classes différentes de véritable athéisme. „

Le troisieme livre remplit tout le second volume de cet essai; après une courte introduction, ou l'on prouve la nécessité d'une réforme dans les principes adoptés pour l'éducation, lorsqu'ils sont contraires aux progrès de l'intelligence & des sentimens moraux, on établit quelques-uns de ceux qu'il faudrait y substituer; on entre ensuite dans les détails de l'éducation. Il faut lire ce qui est dit sur la nourriture, les exercices, la danse, l'équitation, l'escrime, les vêtemens. A l'égard des études, on les divise en six époques, dont chacune a son objet, & on les parcourt toutes pour les différentes classes, en s'attachant cependant de préférence à la premiere & à la seconde. On passe plus rapidement sur les études des autres.

Nous le répétons, ce livre est plein d'excellentes vues; il est écrit avec simplicité, mais quelquefois le style en est déclamatoire;

celui du philosophe revient bientôt. Il mériterait d'être traduit ; mais sa publication souffrira toujours quelques difficultés dans les pays où l'on en donnera la traduction , à moins qu'on n'y fasse quelques retranchemens. L'original n'a point été imprimé en Italie ; vraisemblablement il n'y paraîtra pas librement , & on n'en sera pas étonné ; plusieurs des abus qu'on y relève , sont très-communs dans cette contrée , & on fait que les abus anciens ont toujours des protecteurs.

III. *Epistolarum ab eruditis viris ad Albertum Hallerum scriptarum pars prima. Volumen I, continens epistolas 194 scriptas ab anno 1727 ad annum 1739. Volumen II, continens epistolas 210 à 195 ad 404, scriptas ad anno 1740 ad annum 1748. Bernæ, sumptibus Societatis Typographicae, 1773.*

L'HISTOIRE naturelle , la botanique & la médecine doivent à M. de Haller une foule de découvertes importantes. Ces lettres font une partie de la correspondance de cet homme

homme célèbre avec plusieurs favans sur les divers objets de ses recherches. Un ouvrage de ce genre n'est guere susceptible d'extrait. Les gens de l'art ne manqueront pas de l'acquérir & d'y choisir eux-mêmes ce qui peut convenir à leurs vnes. Les 404 lettres qui renferment ces deux volumes sont en latin, & elles ont été écrites depuis l'an 1727, où M. de Haller reçut à Leyde les honneurs du doctorat, & commença ensuite ses voyages, jusqu'à l'an 1748. L'auteur, qui fut dès l'enfance attaché aux lettres qu'il a si glorieusement cultivées, n'a pas voulu publier la correspondance de sa jeunesse. Dans le grand nombre des lettres qu'il a reçues, il a choisi celles qui lui ont paru d'une utilité générale; & pour celles qu'il publie, il a retranché diverses choses qui n'auraient aucun agrément pour le lecteur. On y trouve des anecdotes qui appartiennent à l'histoire littéraire, & des traits qui peignent le caractère de quelques gens de lettres. Les lettres du célèbre Linné, qui sont ici au nombre de 25, prouvent que ce grand homme fut toujours lié avec M. de Haller, lors même qu'il était d'un avis différent. Il eût été à souhaiter que l'auteur eût pu ajouter ses réponses. Malheureusement il n'en a pas gardé de copies,

& plusieurs de ceux à qui elles furent adressées ne font plus. Les lettres françaises, allemandes, anglaises & italiennes, paraîtront à leur tour, & seront accueillies avec le même empressement.





SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES

DE L'EUROPE.

FRANCE.

I. *Eloge de Jean-Baptiste Colbert; discours qui a remporté le prix de l'Académie Française en 1773. Attribué à M. NECKER. Brochure de 135 pages in-8°. Paris, chez Brunet, 1773.*

L'ACADÉMIE avait demandé l'éloge de Colbert: on voit ici celui de ses idées; l'administrateur y est, mais non pas l'homme. Quelques voix ont proclamé ce discours comme les pensées d'un homme d'état; il fallait dire d'un homme d'état Français. En effet, on voit qu'il s'attache à réfuter les économistes, qu'il répète avec complaisance les maximes monarchiques des Mélon, des Montesquieu & des Rouffel. Nous nous gar-

derons bien de l'examen de ces maximes. A l'exemple de l'académie, nous ne jugeons que l'orateur de Colbert. L'éloquence n'est point ici dans le style; point de ces liaisons faciles, de cette moelle, de ces formes attachantes qui font le charme du genre. La diction sage jusqu'à l'extenuement, est quelquefois d'une aspérité que la philosophie la plus métaphysique ne ferait pas supporter. Nulle variété dans les tours, nulle chaleur dans les détails; mais beaucoup d'ordre & de méthode dans l'ensemble: ce discours est géométrique.

Peut-on dire, par exemple, *des vérités qu'il faut démêler en raison composée de tant de motifs; le caractère qui est une puissance de l'ame, des parties qui se déroben à l'argument, des principes qu'il faut envelopper de sa pensée, des yeux qui font le tour de l'homme & savent les fruits qu'il peut porter?*... Toutes ces phrases recherchées déparent beaucoup cet essai d'économie politique, dont les principes sont, d'ailleurs, bien apperçus, bien limités, bien présentés.

Les idées déplairont peut-être aux états libres, à ceux qui n'aiment pas l'idolatrie de l'argent, & qui n'estiment pas les forces durables & substantielles d'un état par le nombre de ses comptoirs & de ses métiers de broderie. La division embrasse les par-

ties du génie de Colbert; elle est précédée d'un lieu commun. L'orateur trace le portrait d'un administrateur des finances (qui est le portrait de tous les administrateurs), & calque ensuite la figure de Colbert sur ce croquis. Si cette méthode est naturelle , elle n'est pas neuve.

La première partie présente Colbert acquérant les talens nécessaires à un administrateur des finances. Mazarin le démêla & fut l'employer. " Colbert réunissait des qualités précieuses pour ceux qui gouvernent: intelligent & laborieux , il pouvait servir la gloire du ministre ; discret & modeste , il la lui laissait sans partage. Admis de bonne heure aux secrets de l'administration , il n'en abusa point. Il ne fit jamais une vaine parade de son crédit. Une réserve profonde, une discrétion impénétrable , le distinguèrent dès les premiers momens. A vingt-neuf ans , il fut nommé conseiller d'état ; & Mazarin , qui le connaissait , fit en mourant son éloge à Louis XIV. *Sire, je vous dois tout ; mais je crois m'acquitter en partie , en vous donnant Colbert.*

Dans la seconde partie , l'auteur trace un tableau intéressant : c'est celui de l'état des affaires , lorsque Colbert entra dans le ministère. Les finances avaient été négligées

depuis Sully ; Richelieu , occupé de l'affermissement de l'autorité royale , & de ce qui pouvait étendre au dehors la puissance de son maître , ne s'était point appliqué à d'autres objets ; les troubles de la Fronde avaient porté le désordre à son comble. Il fallait un homme de génie pour dissiper cette espèce de chaos , pour réformer tout ce qui avait été fait , pour créer , pour ainsi dire , tout ce qu'il y avait à faire. Les premiers essais de Colbert annonçerent qu'on avait trouvé l'homme en état de tout rétablir. Cette partie , susceptible de beaucoup d'étendue , est très-courte ; mais la suivante en est la continuation ; l'auteur y cherche les principes de Colbert , & les compare à sa conduite.

“ Les besoins continuels de l'homme , qui ne peuvent être satisfaits que par la fécondité renaissante de la terre , nous ont appris de bonne heure que la base essentielle de la population était l'agriculture ; elle en faisait même l'unique source dans une société où les biens de la terre seraient recueillis en commun , & partagés également. Mais par l'effet des loix de la propriété , il est encore d'autres circonstances qui concourent à l'accroissement de la population d'un état ; car un propriétaire , après avoir nourri ceux qui ont cultivé sa terre , & après avoir payé les

impôts à la société, demeure possesseur d'une somme considérable de subsistance; & l'homme ne donnant rien pour rien, cet amas de fruits, en ses mains, ne deviendra la nourriture de ses compatriotes qu'autant que par leur travail & leur industrie, ils pourront lui présenter des échanges agréables & de nouvelles jouissances. Cette observation conduit à parler de l'importance des manufactures, des arts, des métiers, de leurs rapports avec le négoce qui les fait valoir; il résulte de la réunion de l'agriculture, des manufactures & du commerce, une source de richesses qui étend la population & multiplie les jouissances. C'est de là que part l'auteur pour justifier Colbert du reproche qu'on lui a fait de nos jours, d'avoir desservi l'agriculture, en favorisant les manufactures, d'avoir pris les branches pour le tout, & les effets pour les causes. Il fait voir que ces différentes parties, auxquelles on suppose des fonctions rivales, pour nous servir de son expression, s'entr'aident mutuellement, & concourent au même but. " Dans l'état de société, les récoltes étant destinées à nourrir les cultivateurs, à acquitter les impôts, à payer le prix des premières avances, à procurer enfin des jouissances aux propriétaires de la terre; lorsqu'il n'y a pas une juste

proportion entre ces divers intérêts, l'agriculture est négligée & ses progrès sont retardés. Ces différens rapports eussent été faciles à déterminer dans tous les tems, si les droits que le cultivateur, le prêteur & le souverain exercent contre la propriété, eussent toujours été satisfaits avec les fruits même de la terre. Mais l'introduction des monnaies, comme mesure de toutes les valeurs, a rendu les erreurs d'administration plus faciles, en faisant naître des disproportions plus ou moins permanentes, dans les rapports dont nous venons de parler. C'est donc sur ces différens objets, c'est sur ces proportions importantes, que l'administrateur occupé de favoriser l'agriculture, doit fixer continuellement ses regards; & c'est encore la conduite de Colbert qui nous l'enseigne. „ Il diminua les impôts sur les terres, & sur-tout les tailles qui surchargent les cultivateurs les plus pauvres; il adoucit la rigueur des saisies, pour ne pas punir le malheur par l'impuissance de réparer. Il fit rétablir les chemins, il en ouvrit de nouveaux. “ Ce n'est point lui qui imagina d'y subvenir par des corvées, impôt particulier sur la classe d'hommes qui aurait le plus besoin de soulagement; impôt inégal en lui-même, parce qu'il se préleve en journées, & que le prix

du tems varie selon les degrés d'industrie ; impôt qui blesse enfin , parce qu'il donne à l'homme l'apparence d'un esclave , en l'obligeant à payer en travail ce qu'il voudrait acquitter en argent , cette image de la propriété. „ Les canaux que Colbert fit creuser , ainsi que les chemins , furent sans doute un service rendu à l'agriculture ; il fit plus , il ferma les portes ouvertes à l'usure & à l'avarice , par les emplois d'argent qu'offrait la finance ; le produit des affaires de ce genre diminua le prix de l'argent. Les capitalistes , las d'attendre inutilement des placements usuraires , porterent leurs moyens dans le commerce & dans les campagnes : nouveau bienfait de Colbert. La liberté absolue de l'exportation fait depuis quelque tems une grande question ; l'auteur essaie d'y répondre ; il présente le ministre se faisant rendre compte du produit des récoltes , le comparant aux besoins ; & partant de là pour permettre , modérer ou défendre l'exportation , il annonçait chaque année la volonté du souverain sur cet objet ; il ne croyait pas qu'il y eût un moyen invariable d'en fixer les conditions avec sagesse , ni qu'il y eût un signe évident , à l'aide duquel on pût reconnaître , sans se méprendre , le moment où devait commencer la sortie du nécessaire & finir celle du superflu.

« Enfin ce fut lui, qui éleva cette compagnie des Indes, long-tems l'objet de notre attachement. L'éloignement de ces contrées, qui rendait les communications longues & difficiles; l'utilité de joindre l'administration civile à celle du commerce dans un pays qui n'intéressait que par le commerce, où la justice de la métropole serait souvent arrivée trop tard, & presque toujours trompée; la nécessité de subdiviser les intérêts dans un commerce hasardeux, auquel personne ne veut appliquer de gros fonds; l'importance en même tems d'unir les opérations & de prévenir les inconvéniens de la concurrence dans un pays où l'on n'est qu'acheteur, & où l'on n'est attiré à négocier que par le bas prix de la main-d'œuvre; ce furent les principaux motifs qui déterminèrent Colbert. Le privilège qui fut attaché à cette compagnie, n'était point un bénéfice accordé à quelques personnes au détriment de plusieurs; c'était au contraire un accès ouvert au plus grand nombre, puisque la multiplicité des actions rendait plus étendue la faculté de prendre part à ce commerce: ce n'était pas non plus une institution en faveur de quelques individus contre la société; c'était au contraire une institution de la société contre les écarts des intérêts particuliers,

puisque l'unité d'opérations que prescrivait le souverain , était sollicitée par le bien public , & devait augmenter la richesse nationale ; & celui - là seul eût violé les droits de la société , qui eût refusé de sacrifier à ces motifs respectables le desir incertain de négocier aux Indes , selon son caprice. Mais ces deux expressions , *exclusif & privilege* , en présentant des idées contraires à l'esprit social , ont entraîné plusieurs opinions ; car beaucoup d'erreurs tiennent à l'abus des termes ; les idées ont fait naître les mots ; mais les mots à leur tour ont gouverné la pensée. Je ne fais , mais il me semble que presque tous les grands principes de l'économie politique doivent leur caractère de vérité à l'union de toutes leurs parties. C'est par cette union qui forme leur essence , qu'elles échappent à l'analyse , & se déroberent à l'argument ; & vouloir les mesurer , prétendre les approfondir avec les instrumens du rhéteur , qui séparent , qui divisent tout , c'est obscurcir ce que l'on cherche , c'est défigurer ce qu'on veut connaître. Non , ce n'est point ainsi qu'on peut atteindre à l'intelligence de ces grands principes. Il faut les envelopper de sa pensée , il faut les parcourir d'un seul regard , ou renoncer à les concevoir. Aussi , tandis que le laborieux éru-

dit , en déployant toutes ses forces , marche d'un pas traînant vers la recherche de la vérité , l'homme de génie s'en saisit à l'instant ; la rapidité de ses combinaisons donne aux opérations de son esprit l'apparence d'un instinct. Il regarde & il voit , il cherche & il découvre ; il est semblable à l'astre du jour , dont les rayons innombrables , dans le même moment , traversent l'immensité des airs , atteignent les globes du monde , & les couvrent de leur lumière. „

Dans la quatrième partie , l'auteur rappelle les travaux de Colbert pour la marine & pour les arts , les sciences & les lettres. Quand le roi lui confia le département de la marine , elle paraissait entièrement détruite : “ Peu d'années après , on comptait plus de cent vaisseaux de guerre & soixante mille matelots. En même tems on vit s'élever les arsenaux de Toulon , de Brest & de Rochefort , & Dunkerque fut acheté des Anglais. Ce qui doit étonner , c'est qu'en même tems que tous ces établissemens se préparaient ; les impôts étaient diminués. „

C'est à Colbert que l'on doit l'académie de peinture & de sculpture , l'école de Rome , la bibliothèque du roi , le jardin des plantes , l'observatoire , les académies des sciences & des belles-lettres. Ce fut par ses soins que

les artistes , les savans nationaux & même étrangers , reçurent tant de récompenses & d'encouragemens. C'est par son heureuse influence, que furent élevés ou perfectionnés la plupart des édifices qui embellissent Paris , les places publiques , le louvre , les Thuilleries , les quais , les boulevards , &c.

Finissons par ce tableau des sentimens patriotiques de Colbert , & de leur récompense. " Colbert aimait tendrement sa patrie. Un jour , à sa maison de Seaux , jettant un coup-d'œil sur ces campagnes fleuries qui embellissent la France , on vit ses yeux se baigner de larmes. Interrogé sur leur motif par un de ses amis : *Je voudrais*, répondit-il , *pouvoir rendre ce pays heureux , & qu'éloigné de la cour , sans appui , sans crédit , l'herbe crût dans mes cours.*

" Colbert mourut en 1683 , & le peuple voulut enlever son corps & le déchirer. Ce fut le prix de ses travaux & de ses bienfaits. Les opérations auxquelles il avait été contraint par la guerre, avait tout fait oublier. La multitude des hommes est toute sauvage : elle est pressée d'aimer & de haïr , & ne se laissant aller qu'à des affections simples , il lui faut un objet qui puisse lui répondre de la guerre , des saisons & des orages : il lui faut un homme à qui elle puisse se prendre

de son bonheur ou de son malheur. Les circonstances, ce mot dont l'empire est si grand aux yeux d'un esprit observateur, est un mot qu'elle n'entend point. Colbert ne fut pas regretté des courtisans, & il ne pouvait pas l'être. Il n'était pas un ministre selon leurs penchans, & ils dûrent bientôt haïr celui qui laissait inutiles dans leurs mains ces armes victorieuses, & tant de fois éprouvées, la louange, les caresses & la flatterie. Colbert était né avec de l'austérité dans le caractère : elle s'était peut-être accrue dans le ministère, par l'habitude de voir si souvent les attaques de la cupidité & de l'intérêt personnel insulter doublement à sa clairvoyance, en prenant le masque du bien public. (Qui ne connaît pas toutes les bassesses de l'envie, toutes les noirceurs de l'intérêt, toutes les fureurs de l'orgueil des hommes vulgaires, blessé par un mérite supérieur, & dès - lors acharné à sa ruine ? Mais la postérité équitable venge les hommes vertueux qui furent les victimes de ces infâmes passions.) “ Ce ministre devait être plus estimé qu'aimé. Pendant la vie d'un homme, on a peine à séparer ses actions de sa personne. Cette séparation est même impossible chez une nation sensible. Un mot, un sourire aimable, captivent souvent plus

de suffrages qu'une sage administration. Il est vrai que, tandis que le souvenir de ces petites graces qui ont charmé la vanité des vivans, s'enfuit avec leur génération, la mémoire des actions est la seule qui demeure & qui résiste aux atteintes du tems. Les passions des hommes sont plus fortes que leur intelligence. Celle-ci ne peut juger tandis que les autres dominant. L'opinion est semblable à une mer agitée: celui qui veut en mesurer la hauteur, laisse passer l'orage. »

C'est ainsi que l'auteur couronné fait les vices & les travaux d'un grand homme. Pour caractériser, pour apprécier son système d'administration, on voit qu'il a comparé tous les systèmes. Les notes qui accompagnent la piece, renferment aussi d'excellentes vues sur les finances & sur les autres parties de l'administration publique. Les étrangers ont applaudi au jugement de l'académie. A Geneve sur-tout, patrie de M. Necker, il lui a mérité des éloges d'autant plus flatteurs, qu'ils ont été faits publiquement en présence du conseil des Deux-Cent; nous transcrivons ici l'imprimé qui nous a été adressé à ce sujet.

AVIS de l'avocat TREMBLEY, au Deux-Cent du prima-mensis d'octobre, 1773.

Magnifiques & très-honorés seigneurs,

JE dénonce à vos seigneuries, un livre qui a paru depuis peu; & quoiqu'il semble qu'ayant été imprimé chez l'étranger, il ne soit pas du ressort du jugement de vos seigneuries, cependant son auteur étant Genevois, je pense qu'elles doivent en connaître. C'est de l'éloge de Colbert que je veux parler... Ce morceau d'éloquence, qui fait tant d'honneur à son auteur, doit intéresser vos seigneuries, comme étant le fruit du génie d'un de leurs collègues, & parce qu'elles en apprennent que le nom Genevois, déjà fameux en France par les paradoxes de l'éloquent Rousseau, y devient célèbre aujourd'hui par les vérités salutaires qu'a eu l'art d'enseigner M. Necker, dans une pièce sur-tout, qui caractérise probablement l'administration actuelle de la France, puisqu'ayant été imprimée & répandue dans la capitale, elle en serait peut-être envisagée comme la critique, si elle n'en présentait le tableau fidèle... Il m'a paru, messeigneurs, que cette science des administrateurs qu'il a si savamment détaillée sous le nom de l'éloge de Colbert

bert est non seulement instructive pour les monarchies, mais qu'elle l'est aussi pour d'autres états ; & vos seigneuries qui sont chargées de l'administration publique, l'auront, je pense, bien senti. Quand on a comme elles un cœur noble & patriote, qui fait apprécier ces principes sacrés à l'humanité, qui en constituent le bonheur, on doit nécessairement goûter les calculs politiques que M. Necker a si heureusement développés. Ce n'est pas simplement de l'esprit que ce livre contient, ce n'est pas de cet esprit qui s'occupe minutieusement & péniblement à faire la phrase ; c'est un esprit lumineux qui fait analyser la raison & sert à l'éclairer, c'est cet esprit profond qu'on appelle esprit de calcul, c'est en particulier l'œuvre du génie. Il fallait une tête qui aperçût dans ce labyrinthe qu'on nomme le gouvernement, le fil qui doit seul en marquer la route assurée : il fallait non seulement un homme laborieux, j'ai presque dit infatigable, qui eût lu tout ce qu'on avait pensé avant lui sur un objet aussi important au bonheur des hommes ; mais il fallait sur-tout un génie créateur, qui fût tirer des faits existans les principes de politique les plus probables & les plus féconds, & qui pût en même tems distinguer avec certitude l'universalité des

conséquences qui devaient naître de ces principes. . . . La satisfaction que j'ai ressentie à la lecture réfléchie de cet excellent livre, & l'éloge public que j'en fais, sont le tribut de louanges que j'ai cru devoir au citoyen distingué qui en est l'auteur. Comme je n'ai pas l'avantage de le connaître personnellement, mon suffrage ne saurait être suspect à vos seigneuries. . . . Qu'elles me permettent de les inviter à lui témoigner, par un décret émané de leur corps, l'estime qu'elles font de ses talens; & la part particulière qu'elles prennent à l'honneur que cet ouvrage lui a fait en France. Un homme jeune encore, qui est capable d'un chef-d'œuvre tel que celui-là, ne s'arrêtera pas dans une carrière qui lui promet tant de gloire; il ne lui manque peut-être que l'encouragement que peut lui donner le suffrage de vos seigneuries. Je ne doute point qu'un cœur droit & sensible tel que le sien, n'en soit extrêmement flatté; & il me semble, messeigneurs, que vous devez être jaloux que ce soit vous qui lui donniez cet encouragement, parce qu'il vous importe qu'il l'estime plus que celui du reste du monde: je crois voir avec évidence que vos seigneuries s'honoreront elles-mêmes, en honorant ainsi les talens d'un de leurs confrères: & les petits états doivent être encore plus attentifs que les grands, à saisir l'occasion

de mettre en valeur la seule récompense qu'ils aient la faculté d'offrir à leurs sujets ; je veux parler de l'honneur. Le gouvernement occupé ci-devant à blâmer les ouvrages d'un de nos concitoyens , doit montrer sa justice , en louant publiquement ceux qui , comme celui-ci , le méritent à tant de titres.

Plusieurs autres pieces ont concouru avec celle que nous venons d'analyser. Le discours de M. P*** , qui a obtenu le second *accessit*, est l'ouvrage d'un homme qui a long-tems médité son sujet. Il présente des vues neuves. Suivant l'auteur , un gouvernement n'est estimable qu'autant qu'il travaille au bonheur des particuliers. " Combien de nations ont brillé sur la terre , qui n'ont dû leur état qu'à l'oppression générale de leurs citoyens : semblables à ces retraites somptueuses , où vivent des hommes consacrés au jeûne , de qui les privations multipliées servent à décorer la prison qui les renferme. Ce n'est point le corps , ce sont les particuliers , qu'il faut interroger sur le bonheur. Eux seuls peuvent désirer & sentir ; seuls ils éprouvent la douleur ; & la prospérité des empires n'est rien , quand les sujets y gémissent. „ (Les gouvernemens sont faits pour les peuples , & non les peuples pour les gou-

vernemens. Maxime républicaine, que l'on peut attaquer par des mots & des sophismes, mais qui n'en est pas moins la mesure du bonheur & de la gloire des empires....) Quelle est donc la cause des malheurs de l'humanité? C'est le droit de propriété: "Le peuple, ne peut vivre que lorsqu'il est assez riche pour gagner ce qui est nécessaire à sa subsistance. Pour peu que le riche ait moins de besoin du pauvre que celui-ci n'a besoin du riche, il est évident que le pauvre doit souffrir la faim, quelque abondance qu'il y ait dans l'état, Par-tout où il y a de très-grandes propriétés, & par conséquent beaucoup de journaliers, voici comment s'établit naturellement le prix des journées: le journalier demande une somme, le propriétaire en propose une moindre; & comme il ajoute, *je puis me passer de vous plusieurs jours, voyez si vous pouvez vous passer de moi vingt-quatre heures*, on sent que le marché est bientôt conclu au préjudice du journalier: j'en excepte le tems de la moisson, où le propriétaire est pressé à son tour, & forcé quelquefois de recevoir la loi du journalier; mais ce tems-là est fort court, & le journalier est bientôt remis à la discrétion du propriétaire. „

„ C'est au ministère à prévenir ces abus, &

c'est ce qu'a fait Colbert, en assurant la subsistance du pauvre, en encourageant l'industrie, en favorisant les manufactures & les arts. Ici l'auteur s'éleve avec la plus grande force contre ceux qui prétendent que le gouvernement ne doit sa protection qu'aux agriculteurs & aux possesseurs de fonds. "Que signifient, s'écrie M. P***, ces paroles pleines d'outrages pour la multitude? Je ne connais point cette odieuse politique qui consiste à protéger l'opulence contre la misère, la force contre la faiblesse; je n'admets point cette division de propriétaires, & de sujets sans propriété. Hommes de toutes les conditions, écoutez-moi! Vous êtes tous les enfans de la patrie; vous avez tous des droits à votre subsistance, ou par le travail, ou par la fortune. La forme de la propriété n'est pas la même pour chacun de vous; mais cette propriété n'en est ni moins incontestable, ni moins sacrée. Tout l'édifice des loix sociales porterait sur une base d'iniquité, si chaque citoyen n'avait pas le droit de demander du pain ou du travail. Ainsi donc laissez l'opulence vous reprocher comme un opprobre l'exhérédation de la patrie, & ne vous y regardez pas comme sans droits, quoique la loi ne les ait pas tracés sur la surface de la terre, & que vous ne

puissiez pas déterminer le fol qui vous nour-
 rira. Votre propriété est vague, mais affu-
 rée; & malheur au barbare qui voudrait
 combattre cette idée consolante & frater-
 nelle que je vous offre aujourd'hui pour
 relever vos ames abattues, & ranimer la
 piété que vous devez à la patrie! Ah! s'il
 était vrai que la terre qui me porte me fût
 étrangère; si je n'avois d'autre privilège que
 d'y poser mes pieds & d'y étendre mon ca-
 davre, avec quelle fureur j'appellerais les
 malédictions sur elle! Avec quels délicieux
 transports je verrais la foudre brûler les
 moissons, & renverser ces arbres qui n'au-
 raient pour moi ni fruits ni ombrage! Ras-
 surons-nous; malheureux humains: sous
 une administration sage, les empires ne sont
 qu'une famille, où quelques enfans ont à
 la vérité du superflu, mais où ils ont tous le
 nécessaire.

Entre les idées singulières que l'on observe
 dans cette pièce, nous avons distingué celle
 où l'auteur déclame contre la population.
 "Vous verrez dans l'histoire peu de nations
 que le nombre excessif de leurs habitans
 n'ait rendu malheureuses, & n'ait forcé
 d'ensanglanter l'univers. Si vous interro-
 gez les sociétés, elles ne vous offriront au-
 cune classe de citoyens qui ne soit complète,

aucun emploi vacant ; & vous trouverez partout cent concurrens pour une place médiocre. Dans les villes, on ne voit que des protégés qui sollicitent une occupation, & des protecteurs qui font de vains efforts pour leur en procurer ; là, les hommes se pressent & se nuisent réciproquement par leur nombre, & il n'en est aucun dont l'existence ne soit un faideau pour plusieurs : là, vous trouvez des hommes pour toutes les fonctions, des traîtres, des espions, des bourreaux, des ministres de prostitution pour le plus modique salaire : là, on ne cherche pas des hommes pour occuper des places utiles, mais on crée des places inutiles, pour occuper des hommes : là, les peres ont autant de peine à donner un état à leurs enfans qu'à les nourrir : là, on est forcé de tolérer comme des abus nécessaires cent moyens affreux de détruire les hommes. Dans les campagnes, à qui demanderons-nous compte de cette foule de malheureux qui les arrosent de sueurs & de larmes ? D'où vient que les salaires qu'on leur donne ne suffisent pas pour les nourrir, & qu'ils ne jouissent réellement que d'une existence imparfaite ? C'est qu'ils sont trop multipliés, c'est que les hommes sont, comme les métaux, trop abondans ; la concurrence des

travailleurs met le travail à vil prix. Partout où les salaires ne fournissent à l'homme qu'une partie de ses besoins, osez dire hardiment que les travailleurs y sont trop nombreux ; & , jusqu'à ce qu'on ait répondu à cette preuve , n'écoutez aucun des sophismes sur lesquels on établit cette opinion insensée que nous manquons d'hommes. Oui : tant que vous verrez sur la terre un infortuné que vous ne pouvez soulager , & que personne ne soulage , dites qu'il y a un homme de trop. Comment me persuaderez-vous que les campagnes sont dépeuplées , lorsqu'on entend tous les jours à la porte des riches ces coupables paroles pour en écarter les pauvres : *retirez-vous , je n'ai point de travail à vous donner. On ne manque jamais de travail* ; paroles qui , étant répétées par tous les riches , renferment une contradiction absurde , & désespèrent l'indigence. Les campagnes sont dépeuplées ! Et vous entendez tous les jours célébrer , comme des actes de bienfaisance , l'attention de quelques propriétaires à fournir du travail à leurs habitans. Elles paraissent quelquefois dépeuplées , parce que la nature n'a pas divisé les travaux comme les jours , qu'elle a multiplié pour un tems limité les occupations de l'homme , & ne lui demande rien

pendant de grands intervalles. Les hommes manquent pour enlever les moissons : c'est alors que l'opulence, pressée de jouir, se plaint de la rareté des ouvriers : elle appelle les hommes à son secours, elle voudrait les rassembler tous autour d'elle ; mais aussi-tôt que ses granges sont pleines , ses vendanges recueillies dans ses celliers , son premier mouvement est un sentiment de reconnaissance pour l'Être suprême ; & ces mêmes hommes dont elle accusait l'absence, ces hommes grossiers ne pouvant plus servir à ses fantaisies comme ils ont servi à ses besoins , elle rejette leurs travaux , elle voudrait les écarter de sa demeure , & les faire rentrer dans le sein de la terre , pour n'être plus importunée par le tableau de leurs douleurs. Les campagnes sont dépeuplées ! Avant d'y faire naître de nouveaux hommes , rendez heureux ceux qui les habitent , &c. „

Comme si la population dépendait des édits des rois , & des déclamations des philosophes. Les hommes se multiplient par tout où ils sont heureux. En relevant ces petits écarts de l'auteur , nous rendons justice à ses lumières , & nous admirons sur-tout les sentimens d'humanité qui s'échappent de son cœur , & la chaleur avec laquelle il plaide la cause des hommes. La tranquillité des

philosophes , la froideur quelquefois barbare des politiques , en dissertant sur de pareils sujets , blessent les ames sensibles.

Un troisieme éloge de Colbert méritait d'être distingué. Nous en extrairons un morceau qui lui est particulier , & dont l'idée quoique très-naturelle , n'est pas venue aux deux orateurs que nous venons de parcourir : c'est le parallele de Colbert & de Sully. " Citoyens vertueux , ministres laborieux & vigilans , tous deux furent animés des mêmes vues. L'un , par son inflexible sévérité , modéra la bonté trop facile du maître dont il fut l'ami. L'autre , confident & serviteur zélé d'un roi dont les moindres actions furent marquées du sceau de la grandeur , seconda par l'élévation de son génie le noble penchant qui l'entraînait à la gloire.

Sully répara les malheurs de la France , rétablit l'ordre & la tranquillité , délivra les peuples de l'oppression des grands , arrêta les déprédations , ranima l'agriculture. Colbert , en s'occupant des mêmes objets , en mettant , comme lui , les avantages naturels en valeur , appella l'industrie , qui devint , dans ses mains , un germe fécond de richesse & de prospérité. Bornée , pour ainsi dire , au seul revenu des terres , la France , sous

Sully, n'eut de ressources burfales que dans la proportion incertaine de l'abondance ou de la médiocrité de fes récoltes; proportion toujours inférieure aux besoins d'une grande monarchie dans les tems de calamité. Aidée de la paix & de l'économie, la prévoyance y suppléa par des trésors qui rendirent un moment la puissance de l'état formidable; mais, ou le numéraire enfoui fucceffivement refta fans activité, ou chaque fomme ajoutée fut conféquemment un degré d'appauvriſſement de plus pour les peuples.

L'induftrie, fous Colbert, fit éclore un autre plan. Les revenus annuels, reverſés perpétuellement des coffres du fouverain dans les mains des fujets, y pullulerent au centuple. A meſure que les bénéfices du commerce encouragé s'étendirent, le niveau du numéraire hauffa fenſiblement. Par-là l'impôt devint fuſceptible d'accroiffemens proportionnels à la néceſſité des circonſtances; & l'état, en ſacrifiant tout pour enrichir les peuples, trouva le véritable moyen de s'enrichir lui-même.

Augmenter la recette & diminuer la dépenſe, fut le point capital des opérations du premier; d'ailleurs, il ne confidéra chaque partie que du côté de fon utilité préſente; les avantages éloignés lui échapperent. Ni

l'art de les préparer par de sages mesures ou d'ingénieuses combinaisons , ni l'art non moins intéressant de simplifier le travail & les frais par la réunion des parties analogues, ne lui furent connus ; & son administration manqua d'ensemble. Sa sévérité contint les abus ; mais contre ce fléau destructeur , était-ce assez d'une barrière qui devait tomber avec lui ? Ses succès , en un mot , semblent tenir bien plus à la droiture & à l'austérité de son caractère , qu'à la supériorité de ses talens.

Le second , aussi économe , plus clairvoyant , plus profond , embrassant tout d'un coup - d'œil , alla sans cesse à la perfection. En travaillant au bonheur de ses contemporains , il étendit ses vues sur la postérité. Chaque partie soumise à des règles que l'autorité consacra , le fut encore aux loix d'un plan général. Tout eut des principes fixes , une forme stable. Tout fut éclairci , rapproché , marcha d'un pas égal ; & ce qui décide enfin irrévocablement sa prééminence , c'est d'avoir réuni le génie créateur à chacune des qualités essentielles à l'exécution.



A L L E M A G N E.**II. Séance de l'académie électorale Palatine.**

L'ACADEMIE électorale Palatine des sciences & belles-lettres, tint son' assemblée publique le 20 du mois dernier, deux jours après le retour de S. A. S. E. P. de Schwetzingen à Manheim. Ce prince qui protege les sciences, & dont l'ambition est de les faire fleurir dans ses états, honore fréquemment ces assemblées de sa présence, & daigna assister à celle-ci. M. Lamey, secrétaire-perpétuel, ouvrit la séance par un discours analogue à la circonstance. La révolution de dix ans qui se sont écoulés depuis la fondation de l'académie, & dont le dixieme expirait ce jour, lui a servi de texte. Cette époque est marquée par de nouveaux bienfaits du souverain, qui a assuré à l'académie un revenu considérable, qui étant employé selon ses intentions, formera des capitaux qui grossiront tous les ans, assurent un fonds indépendant à cette société savante, & lui donneront à la fois une forme plus solide & une existence durable.

L'académie avait proposé, il y a deux' ans,

pour le sujet du prix d'histoire naturelle qu'elle devoit donner cette année: " Quelles sont dans les fougères les parties essentielles des deux sexes, spécialement dans les prêles des champs & des marais (*equisetia arvense* & *palustre Linnæi*), dans l'osmonde régale (*osmunda regali*), & dans la fougère aiglonnée (*ptere aquilina Linnæi*). „

Les mémoires qu'elle a reçus sur ce sujet, ne lui ayant pas paru satisfaisans, elle a accordé un nouveau délai aux auteurs qui voudront traiter cette question; le prix sera proportionné au travail qu'on aura fait pour la résoudre.

Le secrétaire perpétuel annonça ensuite le sujet du prix de 1775. *Des astronomes célèbres ayant assuré qu'il y a un moyen de connaître d'avance & de déterminer les variations du baromètre, comme l'ont fait prédire les éclipses de la lune & du soleil, l'académie demande des recherches sur ce moyen; elle veut que tous les calculs soient exacts, vérifiés & confirmés par l'expérience.*

Les ouvrages doivent être envoyés avant le premier juillet 1775. Le prix est une médaille d'or de la valeur de 50 ducats; peut-être sur l'exposé de la question, ne doit-on pas s'attendre à la voir traitée pour ce tems.

Après l'annonce des prix, M. Lamey proclama un nouveau membre honoraire, qui est M. l'abbé Celestin Angelsprucker, prélat du S. Empire, abbé de Kaisheim, de l'ordre de S. Bernard, conseiller & chapelain héréditaire de S. M. l'impératrice-reine, conseiller intime actuel de S. A. S. E. P., grand-aumônier de l'ordre électoral de Ste. Elisabeth, & vicaire général de l'ordre de Cîteaux en Suabe & dans le Tyrol.

M. le conseiller Medicus lut une dissertation allemande, sur le penchant mutuel des plantes à se rapprocher pour se reproduire. M. de Flad, conseiller de la régence, & directeur du conseil ecclésiastique de Heidelberg, lut un essai sur l'origine des dicastères du Palatinat; cet essai était aussi en allemand.

Nous faisons cette occasion pour annoncer le cinquième volume des mémoires de l'académie, qui vient de paraître, & dont nous nous proposons de rendre compte incessamment. Elle répond, par son application & par son zèle, à la protection du souverain qui l'a fondée. Quoiqu'une des plus récentes, elle n'est par la moins estimable; on fait combien elles se sont multipliées de nos jours; on a demandé souvent à quoi elles étaient utiles: nous avons fait nous-mêmes

cette question dans quelques circonstances. Nous n'y répondrons pas ; mais nous mettrons ici quelques réflexions qu'on peut appliquer à plusieurs académies de l'Allemagne & du Nord.

De pareils établissemens , qui honorent les sciences , & qui sont destinés à les répandre , suffisent-ils pour les faire fleurir ? Pour en tirer tout le parti qu'on doit en attendre , il faut préparer les esprits à faire usage des lumières de ces corps savans : c'est l'éducation qui fait cette préparation préliminaire & nécessaire ; par-tout où elle sera négligée , où les universités seront mal composées , & où les études seront par conséquent faibles & nulles , les académies s'occuperont en vain. Leurs découvertes , leurs recherches seront inutiles pour leurs pays , & iront chercher chez l'étranger des hommes en état d'en sentir le mérite & d'en jouir. Il faudra même appeler des étrangers pour recruter ces corps savans , qui n'ayant trouvé autour d'eux aucune personne capable de profiter de leurs travaux , n'en trouveront par conséquent aucune digne d'y être associée. Les académies ne concourent donc aux progrès des sciences dans un pays , & ne peuvent y avoir une existence durable , qu'autant que l'éducation y est telle qu'elle doit

doit être ; par-tout ailleurs, il est impossible qu'elles se soutiennent, à moins que l'on ne réforme l'éducation ; & cette réforme aurait dû précéder la fondation des académies, qui sans cela n'ont qu'une existence précaire que les efforts des souverains ne peuvent assurer, parce qu'ils ont commencé par où ils devaient finir. Il est toujours tems de revenir sur ses pas pour assurer son ouvrage. Et c'est une considération importante, que ceux qui cultivent les sciences & les lettres, ne sauraient mettre trop souvent sous les yeux de leurs protecteurs.



 TROISIEME PARTIE.

 PIECES FUGITIVES.

I. *Discours prononcé le 10 avril 1772.*

AUX EDITEURS.

MESSIEURS,

ME trouvant dimanche dernier, dans une de nos bonnes villes de Suisse, à l'heure où l'on fortait du sermon, j'ouïs deux hommes qui témoignaient à l'envi leur satisfaction des discours qu'ils venaient d'entendre : ils avaient oui deux prédicateurs différens : chacun d'eux reconnaissait que, quoi qu'on en pût dire, la prédication était le moyen le mieux imaginé & peut-être l'unique de conserver & d'affermir les principes religieux ; mais l'un d'eux ne cacha point que, quelque édification qu'il eût reçue, elle aurait été plus grande, si le pasteur, au lieu de lire

son sermon d'un bout à l'autre , l'eût récité avec grace & dignité. C'est un usage , répondit son ami , qui commence à s'introduire , & qui , selon toute apparence , ne tardera pas à s'établir. La conversation continua sur ce sujet , & le résultat fut , qu'il pouvait y avoir à gagner dans chacune des méthodes. Je m'approchai d'eux alors , & leur dis que la question dont ils paraissaient s'occuper , avait été agitée depuis peu dans une assemblée grave , que j'avois même eu communication d'un discours composé à cet effet. Ils me témoignèrent un si grand desir de le voir , que je ne pus leur refuser cette satisfaction ; j'ai pensé même qu'il ne serait pas inutile de l'insérer dans un journal qui , comme le vôtre, messieurs, appartient à l'Helvétie protestante ; & cela dans un tems où les esprits étant encore partagés sur cet objet, une discussion impartiale pourra servir à fixer les idées. Du reste , messieurs , l'auteur de ce discours est si peu avare de ses productions , que je ne crains pas de le défobliger , en donnant à celle - ci un degré de publicité auquel il n'avait pas pensé.

Le 4 novembre 1773.

ENTRE les divers moyens proposés dans ce corps pour adoucir les fonctions des pas-

teurs, & encourager par-là les étudiants à se destiner au saint ministère, il en est un, messieurs, qui remplirait heureusement ce but, s'il pouvait être autant goûté du public qu'il l'est ici de quelques personnes : ce serait d'oser s'affranchir de l'astriktion où l'on s'est cru jusqu'ici d'apprendre ses sermons par mémoire, & de substituer la lecture à la récitation.

Mais si cette méthode a l'approbation de quelques-uns des frères, si d'autres commencent à la suivre, il ne manque pas de gens qui en craignent l'introduction, la regardant comme un abus naissant qui tient à ce que le règlement appelle *s'anonchalir*.

C'est là du moins une question à discuter ; elle a son pour & son contre, comme elle a son importance. Balançons ces deux méthodes avec impartialité.

L'usage de lire ses sermons est chez nous une nouveauté qui ne remonte pas au-delà de 12 à 15 ans ; nous ne nous rappelons pas du moins qu'avant ce tems-là, aucun de nos pasteurs, même valétudinaires, se donnât cette liberté.

Je fais que la chose est, de sa nature, indifférente, & même d'institution dans un des états réformés les plus éclairés & les plus sages, où il ne s'agit (du moins dans cette

portion principale qu'on appelle *le haut clergé* ou *l'église anglicane*) que de lectures proprement dites (*).

On ne s'est jamais plaint que cette méthode nuisît à l'attention ou à l'édification; les lecteurs y font suivis, se font une réputation, produisent d'aussi bons effets que là où l'on récite; la rhétorique chrétienne se plie à cet usage; on apprend à bien lire, comme ailleurs à réciter; il n'est pas douteux même qu'il n'y ait là une économie du tems bien entendue; on en perd beaucoup à apprendre par cœur; tel à qui la composition d'un sermon coûte peu, mettra plusieurs jours à le graver dans sa mémoire, sans pouvoir trop s'assurer même, de tenir assez bien le fil de ses idées, pour arriver, sans broncher, au bout de son discours.

Ajoutez à cela l'ennui de ce travail purement mécanique; le dégoût qui naît d'avoir à repasser si souvent sur les mêmes ob-

(*) Quelqu'un bien au fait assura qu'au tems de la réformation, on ne lisait point les sermons en Angleterre; mais que quelques prédicateurs ayant manqué de prudence en prêchant, on exigea d'eux qu'ils apportassent par écrit ce qu'ils se proposaient de dire, & qu'insensiblement cette précaution donna lieu à l'usage de lire.

jets ; les imaginations bizarres & peu réglées qui se présentent alors plus qu'en aucun autre tems à l'esprit ; enfin , la triste certitude où l'on est , que cette fatigue , loin de s'adoucir avec l'âge , ne fera qu'augmenter par la décadence inévitable des facultés de l'esprit , & avant tout , de la mémoire.

Comparez ces inconvéniens avec la tranquillité d'un lecteur qui , n'ayant eu d'autre peine que celle de composer (peine à laquelle on peut bien appliquer ce mot d'Horace , *studio fallente laborem*) a pu donner à l'essentiel tout le tems que d'autres ont mis à l'accessoire ; est sans inquiétudes , & sûr de lui-même en s'acquittant de ses fonctions , & peut par une simple lecture , remplir heureusement une des principales fins de son ministère.

On ne peut disconvenir que ceux à qui la chose s'est d'abord présentée sous cet aspect , n'aient sujet de s'applaudir d'y avoir conformé l'usage & la discipline de leur église ; si nous en étions là , si c'eût été de tout tems la pratique de ce troupeau , il n'est personne , je pense , qui votât ou qui pût songer à y faire quelque changement.

Mais les églises d'Allemagne , de France , de Suisse , de Hollande , n'ont point adopté cette méthode si commode ; on y a même

établi un plus grand nombre de sermons qu'ailleurs, & tous ces sermons devaient être récités.

Je fais qu'en divers endroits, cette obligation commence à peser, & que dans notre voisinage (jamais cependant sans la permission expresse du souverain), & même à la Haye, église si renommée par ses grands prédicateurs, il en est quelques-uns qui se sont mis à lire leurs sermons, apparemment par des raisons de poids.

Il n'est aucun de ceux qui commencent à lire chez nous, qui n'ait à alléguer, ou la faiblesse de sa santé, ou le déclin de sa mémoire, ou l'importance & le nombre de ses autres occupations: avec cela, par la lecture des sermons, la charge du ministère s'adoucit à un tel point, qu'il est à craindre qu'on ne se fasse illusion à soi-même sur ses motifs, & que, par sa commodité singulière, qui va jusqu'à fournir des aides à la paresse, & même un secours facile à l'ignorance, l'usage de lire ne s'étende de proche en proche, & ne vienne insensiblement à passer en coutume dans des églises où il n'était pas même connu.

Mais pourquoi craindre, dira-t-on, ce qui serait si fort à souhaiter pour l'allègement du ministère & pour la bonté intrin-

seque des sermons, dès-lors, on a lieu de présumer, plus travaillés & mieux soignés?

Messieurs, il en est de cet objet comme de beaucoup d'autres, qui peuvent se présenter sous des aspects fort différens.

Il y a de bons côtés à la simple lecture des sermons; mais c'est là où l'on y est accoutumé, où l'on n'a jamais reçu que par cette voie l'instruction religieuse.

D'ailleurs, la *récitation* a des avantages qui lui sont propres, & qui vont à la plus grande édification du troupeau; grande fin (vous le savez), but essentiel, auquel toute autre considération est subordonnée & doit céder. Les pasteurs, en qualité de serviteurs du troupeau, doivent s'oublier eux-mêmes, & peu regarder à ce qu'il leur en coûte, aussitôt qu'ils apperçoivent qu'une manière d'instruire & d'exhorter est plus agréable à ceux qui les écoutent, plus propre à faire impression sur l'esprit & à toucher le cœur, à relever & à soutenir la dignité du ministère, qu'une autre méthode, bien qu'aussi naturelle & plus commode pour les prédicateurs eux-mêmes.

Or, je m'en rapporte à chacun de vous là-dessus, oubliez pour un moment que vous êtes prédicateurs, & que vous avez quelque intérêt à adoucir vos fonctions, & dites-

nous si, toutes choses d'ailleurs égales, vous n'allez pas plus volontiers, vous n'assistez pas avec plus de plaisir, plus d'intérêt, à un sermon récité, qu'à celui qui n'est que lu ? C'est au sentiment à prononcer ici, plutôt qu'à la froide & tranquille raison : or, le jugement que nous portons, l'impression que nous ressentons, est celle que le public reçoit ; & s'il faut chercher la cause de cette impression générale & uniforme, il ne sera pas difficile de la trouver & de la justifier.

Tout ce qui présente une sorte de difficulté vaincue, tout ce qui, s'annonce avec quelque dignité, mais en même tems avec aisance & d'une manière simple & naturelle, plaira toujours par préférence : or, quand il s'agit d'instruire, de raisonner avec ses auditeurs, de les amener à ses fins en les persuadant & en les touchant (ce qui fait l'essence de la prédication), il y a, disons-le, quelque chose de moins naturel, quelque chose même de timide & de contraint, à apporter un papier déjà dressé, auquel il n'y a rien à changer, & que l'on fait de point en point. Combien n'est-il pas plus digne du prédicateur chrétien, de paraître, après être bien pénétré de son sujet, parler par sentiment & de l'abondance de son cœur !

Je fais que l'illusion n'est jamais entière ;

peu de gens ignorent que ce qu'on récite est écrit en tout ou en partie ; mais avec cela , si le prédicateur entend & garde les bien-féances de la chaire, s'il n'y a rien d'affecté dans sa maniere , si sa récitation est grave , variée , animée , elle a l'avantage alors de se rapprocher de la conversation ; on croit entendre quelqu'un qui parle , on ne se défie point de lui , on le laisse persuader , agiter , entraîner par les mouvemens qu'il cherche à nous inspirer.

D'ailleurs , un prédicateur qui promene à son gré ses regards sur son auditoire , qui voit l'impression que fait son discours , a bien plus d'avantage pour soutenir cette impression , pour presser la conscience par de nouvelles & plus fortes exhortations , que celui qui a les yeux fixés & collés sur son papier.

Au moins l'auditeur tient toujours compte au premier , de la peine qu'il a prise ; il admire cette mémoire qui rend si fidèlement ce qui lui a été confié , il en prend plus d'estime , il a plus de reconnaissance pour un serviteur de Dieu , qui s'est préparé doublement à l'édifier.

Supposons que l'usage *de lire* prévalût , & devînt général au milieu de nous , à quoi se réduiraient (ce qui est si capital en tout genre d'éloquence) le geste & l'action de

l'orateur ? Que deviendront les grands mouvemens de la chaire ? On ne s'exercera plus que dans le genre tempéré, didactique, critique, dont ce qui se lit est plus susceptible. On polira son style ; mais le grand, le noble, le pathétique, qui est le nerf & l'ame de l'éloquence, sera bientôt exclus de la chaire évangélique.

Que Cicéron, que Démosthène, rapprochons-nous, que Bourdaloue ou Fénelon, que MM. Ostervald, Alphonse Furretini, Ezéchiél Gallatin, de Rochefort, Perret, Lullin, de Roches, eussent lu les sermons qu'ils récitaient chacun dans leur genre avec tant d'intérêt, croyez-vous qu'ils se fussent fait la même réputation d'éloquence, qu'ils eussent au même degré attendri, charmé, étonné leurs auditeurs, comme ils étaient en possession de le faire ? Croyez-vous que notre église & notre faculté de théologie, intimement unie à la prédication, eût le relief dont elle jouit, si ceux qui donnent la leçon & l'exemple s'en tenaient à la *lecture* même bien faite des compositions chrétiennes les plus solides & les mieux écrites ?

Disons de plus, qu'en quelque genre d'ouvrage que ce soit, il est tout autant & même plus difficile de lire agréablement que de réciter avec quelque succès, d'autant mieux qu'il

s'agit ici d'un genre de lecture où l'on doit garder un juste milieu entre le ton simple & vrai, & le récitatif animé : milieu qu'il est toujours si difficile de tenir; & pour peu qu'on s'en écarte, qu'on donne dans l'emphase, ou qu'on tombe dans la froideur & la monotonie, on choquera les auditeurs d'un goût un peu délicat.

Et ne compterons-nous pour rien les empêchemens si ordinaires à la *lecture*, comme est une vue basse, une mauvaise écriture quelquefois indéchiffrable; défauts assez communs aux gens de lettres, défauts qui augmentent malheureusement avec l'âge, & auxquels il n'y a plus de remède?

En se mettant à *lire*, on s'est déshabitué d'apprendre; la mémoire négligée perd bientôt son ressort, & n'est plus d'aucun service. Viennent ensuite les inconvéniens attachés à la *lecture* elle-même, qui réduisent un pasteur à renoncer aux fonctions de la chaire qu'il ne peut remplir d'aucune manière, & à demeurer inutile, & cela avec de la santé encore, avec des talens, de belles connaissances, une longue expérience qu'il aurait pu rendre profitable au troupeau, en continuant à *réciter*; dussent en ce cas les prédicateurs, à mesure qu'ils avancent en âge, s'en tenir à prêcher sur une analyse qu'il

n'est pas difficile de remplir à des théologiens éclairés, & exercés dès long-tems à parler.

Ajoutons que l'usage de *réciter* est consacré chez nous par l'autorité publique ; nous n'avons pas droit d'y rien changer ; c'est une des conditions sous lesquelles nous avons pris notre charge, une méthode que nous devons transmettre à nos successeurs.

Il est, j'avoue, pour quelques personnes, des raisons d'une force irrésistible pour se porter à *lire* ; mais quand elles ont ce poids, que nos proches & de sages amis s'en contentent, que ne les exposons-nous franchement au corps ecclésiastique, toujours équitable & porté à l'indulgence ? Et s'il faut, dans ce qui touche à une fonction publique, l'agrément des supérieurs, ce corps sera toujours prêt à leur porter des demandes raisonnables & à les appuyer de sa recommandation.

En apportant ici cette restriction, qui a lieu par-tout ailleurs, ceux à qui ce soulagement est devenu nécessaire en jouiront légitimement ; & ceux qui ont encore des ressources & des forces seront conduits à en faire usage, & à ne pas se livrer trop tôt au découragement, par la peine que chacun se fait d'exposer ses besoins & de demander

des faveurs : on maintiendra aussi dans la manière d'enseigner, cette uniformité qui est toujours de décence ; chacun s'assurera de la part du troupeau cette précieuse égalité d'estime & de bienveillance , qu'on doit être si jaloux de se conserver pure & entière.

J'attends, messieurs, là-dessus & sur d'autres objets plus importants vos réflexions , auxquelles je me ferai toujours un devoir de souscrire.

*H. Les Incertitudes. Vers à mademoiselle D.
R. B.*

SUR les épines de la vie ,
On dit qu'il faut semer des fleurs ;
Et sur cela l'on s'étudie
A régler à sa fantaisie
Ses habitudes & ses mœurs.
D'abord de la monotonie
Pour éviter la pesanteur ,
Voilà ma jeunesse étourdie
Qui se fauve comme un voleur ,
Dans les bras de femme jolie.
La retraite aussi bien choisie
Au goût des hommes fait honneur.

Déjà le char de la folie ,
 Emportant les vœux & le cœur ;
 Dans les espaces de l'erreur
 Promene la philosophie.
 Le bel âge est bientôt passé :
 Il est tems d'être *raisonnable*.
 C'est le mot : il est plus sence
 Que la chose n'est praticable ;
 On n'en est pas plus avancé.
 Le rang , les honneurs , la richesse
 Tourmentent le cœur mécontent ;
 On courait après la sagesse :
 On est plus fou qu'auparavant.
 Il est un bon expédient :
 Prenons bien vite une maitresse ;
 Nous serons sages à *présent* !
 Nous le serons certainement ,
 Car déjà notre enchanteresse
 A fait choix d'un nouvel amant.
 Que devenir donc , ma Sophie ?
 Dans cette malheureuse vie
 Ne naît-on que pour la douleur ?
 Vas , je suis las de mon malheur ;
 Je t'adorois ; je me marie :
 Je vais encor changer d'erreur.

Par M. COSTAR , libraire à Paris.

III. *Vers de Racine à mademoiselle le Couvreur* (*).

Vous , sur qui Melpomène fonde
Les progrès de son art long-tems interrompus ,
Le Couvreur , recevez l'hommage & les tributs
D'un citoyen de l'autre monde.
Mes succès , par vos soins , surpassent mes desirs.
C'est par vous que Monime , Hermione , Athalie ,
Phèdre , Roxane , Iphigénie ,
Heureux enfans de mes loirs ,
Vivent chez les Français , font encor leurs plaisirs.
Jouissez , le Couvreur , d'une gloire si belle.
Vous ignoriez jusqu'à ce jour
Ma reconnaissance & mon zèle.
J'en rougis. Il est tems de montrer du retour ,
Et je vais dans ces vers faits au jardin des ombres ,
Vous raconter le démêlé ,
Qu'au fond de nos bocages sombres ,
Eut hier avec moi l'ingrate Champmélé.
Mon amour forma sa jeunesse.

(*) Cette piece est un ouvrage de la jeunesse de M. le Franc de Pompignan.

Pour elle , vous savez jufqu'ou fut ma tendrefle ,
 Combien dans fes nœuds j'ai fouffert.
 Je lui parlois encor des troubles de mon ame ;
 Je difois qu'Apollon , & l'Amour de concert ,
 Prenaient foin de venger ma flame ;
 Que les dieux , pour punir fon cœur ,
 Avaient chez les mortels envoyé Melpomene ,
 Et que pour habiter la fcene ,
 La déefle avait pris le nom de le Couvreur ;
 Cet éloge à coup sûr devait m'être funefte.
 L'ombre fiere & jaloufe en frémit à l'inftant.
 Femme , rivale , aëtrice , on devine aifément
 Si fa colere fut modefte ;
 Mais un heureux événement
 En fufpendit le cours & m'épargna le refte.
 Un dieu , c'était l'Amour ; ne vous étonnez pas
 Qu'aux antres de la mort il ait porté fes pas ;
 Il perce à votre nom , les plus fombres retraites.
 Grace à vos yeux vainqueurs , toujours sûr de fes
 coups ,
 Il remplit les lieux où vous êtes ,
 Et ceux où l'on parle de vous.
 Il arrive : fi-tôt qu'il frappe notre vue ,
 La foule d'habitans dans nos bois répandue
 Se raflembles de toutes parts.
 Ce dieu découvre à nos regards

Un portrait que lui-même avait pris soin de faire ;
D'un transport ravissant je me sentis atteint.

Ce portrait enchanteur pouvait-il ne pas plaire ?

C'était le vôtre , & l'Amour l'avait peint.

Mais alors de ce dieu l'étonnante magie
Sur ce brillant tableau répand des traits de vie.

La toile obéit à ses loix ;

On voit vos mouvemens , on entend votre voix ;

Déjà nous épouvons la douce violence

Qui va bientôt nous entraîner ;

Et tout l'Elisée en silence ,

N'attend plus qu'un coup-d'œil pour se déterminer.

Il gémit avec vous , avec vous il s'irrite ;

Il se trouble , il tremble , il s'agite ;

Un geste , un seul regard nous conduit tour à tour ,

Du calme à la terreur , de la haine à l'amour.

Euripide versait des larmes ;

Sophocle par fierté voulait cacher ses pleurs ;

Mais tous deux avouaient qu'embellis par vos charmes ,

Mes vers ont dû vaincre les leurs.

Ce spectacle aussi-tôt termina la querelle.

Plus surprise que nous , & vainement rebelle ,

Champméle ressentit ce charme tout puissant ,

Vous admira , se tut , & fuit en rougissant.

Mais connaissez l'amour & quel est son empire.

Mon cœur trop prompt à s'enflammer,
Apprit en vous voyant qu'une ombre peut aimer,
Et n'a su résister au desir de le dire.

Vous savez mon secret ; & tout mort que je suis,
Je voudrais inspirer de la reconnaissance.

(Qui dit amour , dit espérance)

Ecrivez moi si je le puis.

J'ai mis dans notre confiance ,

Un jeune élève des neuf Sœurs ,

Qui par leurs premières faveurs

A mérité ma confiance.

Hélas ! je me livre à sa foi.

Je ne fais quel trouble m'annonce

Que , puisqu'il vous connaît , il pense comme moi ;

Mais , fût-il mon rival , donnez-lui la réponse.

F A B L E.

E'Hymen , l'Amour & le Plaisir (*).

TROIS fois les fleurs fraîches écloses

(*) Cette jolie fable fut ajoutée au quatrième acte du *MEDecin PAR OCCASION*, joué en dernier lieu à Fontainebleau. On n'aura pas de peine à sentir l'à-propos,

Avaient couronné le printems ;
 Flore trois fois avait semé de roses
 Nos jardins enrichis de ses trésors charmans ,
 Depuis que du séjour où l'on vit d'ambrosie ,
 Un beau matin , & sans en avertir
 L'hymen , l'amour & le plaisir
 S'étaient enfuis de compagnie.
 On conçoit aisément que la céleste cour
 Était dans des peines cruelles.
 Ce n'était pas l'hymen qu'on pleurait , mais l'a-
 mour ,
 Le plaisir & l'amour si chers aux immortelles.
 Momus & la folie ont perdu leur gaité ;
 Hébé s'endort en présentant sa coupe
 A Jupiter qui maudit son immortalité ,
 Et l'ennui communique à la divine troupe
 Ces tristes bâillemens , fruits de l'oïiveté.
 « Il faut , dit Jupiter , réparer ce dommage ;
 » Pour ton propre intérêt , quitte les cieux , va ,
 pars ,
 » Iris , & dans ces lieux ramène les fuyards. »
 Au séjour de nos rois , sur un léger nuage ,
 Itis descend , cachée aux profanes regards.
 Mais à peine elle arrive Eh ! les voilà , dit-elle ,
 Voilà nos petits vagabonds !
 C'était eux en effet , qui par fauts & par bonds ,

Se jouaient , folâtraient sur l'herbette nouvelle.

„ Que faites-vous ici , messieurs les étourdis ?

„ Jupiter contre vous est dans une colere „

C'est toi , brillante Iris , répond l'Amour surpris ?

Bonjour , aimable meffagere :

Tu viens donc nous chercher . . . Nous sommes
bien ici ;

Nous y restons ; ... mais le Dieu du tonnerre..
Bagatelle ! à present l'Œlympe est sur la terre ;

Qu'il y vienne habiter aussi.

Sous les auspices d'un bon pere ,

Dont le sang est celui des dieux ,

Quatre jeunes époux , famille auguste & chere ,

Chaque jour croissent à nos yeux

Pour le bien de la France entiere.

Nous voilà fixés avec eux.

Fixés ! reprend Iris. Toi , l'Amour ! bon ! tu
railles

Non , je ne raille point , & dans vingt ans je veux

Qu'on vienne encor me chercher à Versailles.

Mais , continue Iris , le fait est fabuleux ;

J'ai peine à revenir de ma surprise extrême ;

A la cour quatre époux enchainés par toi-même ! -

Quoi , deux mariages heureux !

Bah ! dit l'amour , je t'attends au troisieme.



V. *Zénothémis* (*), anecdote Marseilloise. Par
M. D'ARNAUD.

MARSEILLE, en fléchissant sous la fortune de César, n'avait perdu que les apparences du plein pouvoir, & de vains droits de souveraineté : l'autorité véritable lui était demeurée, celle qui avait fondé sa république, qui l'avait soutenue contre les efforts conjurés des Gaulois, la puissance absolue sans tyrannie, qu'un état emprunte d'une constitution sage & éclairée, & qui surmonte quelquefois le choc des tems & des révolutions, & survit aux autres empires. Nous avons vu les Chinois subjugués continuellement par les Tartares, leur imposer un joug peut-être plus assujettissant, l'esprit inaltérable de leurs loix & de leurs coutumes. Dans cette vaste partie du monde, la destinée constante des vaincus est de se rendre les instituteurs, &

(*) Le fond de cette anecdote est tiré d'un des dialogues de Lucien, intitulé : *Toxaris, sive amicitia* ; il nous fait dans cet ouvrage l'éloge de l'amitié, & nous en montre tous les charmes : Toxaris & Mnesipe, l'un Scythe, & l'autre Grec, sont les interlocuteurs, &c.

en quelque sorte , les maîtres légitimes de leurs sauvages tyrans ; les informes habitans de Samarcande deviennent des hommes & des lettrés à Peking. C'est ainsi que les Romains venaient puiser à Marseille des leçons de sagesse & de vertu , & y adoucir cet orgueil féroce & grossier qui se contracte dans le métier des armes , & rarement est séparé de leurs succès. Cette métropole de nos contrées méridionales était l'école de l'univers entier : tous les principes des connaissances humaines & des bonnes mœurs s'y trouvaient réunis ; son sénat sur-tout semblait être le sanctuaire même de la justice : il était un modèle pour le sénat de ses vainqueurs.

Ménécrate & Zénothémis se distinguaient dans la classe des citoyens respectables que la naissance & le savoir plaçaient à la tête du gouvernement. Le premier , déjà avancé en âge , jouissait d'une réputation solidement établie pour son intégrité autant que pour ses lumières dans la jurisprudence : elles lui avaient acquis le surnom du *nouveau Scévola*. Une fille unique devait hériter de sa considération & des ses richesses : mais le vertueux sénateur mettait bien au-dessus des présens de la fortune , l'estime de ses concitoyens & la sienne propre ; il savait apprécier cette récompense , la seule qui nous satisfasse plei-

nement, & que si peu de gens en place connaissent, & sont jaloux de mériter. La tendre amitié de Zénothémis ajoutait le dernier degré à son bonheur ; ce jeune homme sorti à peine de l'enfance, s'était attaché fortement à Ménécrate ; ce penchant s'était accru avec les années, & leur disproportion n'avait point nui aux douceurs de cette liaison indépendante des sens, qui rapproche, unit les cœurs, & qui les porte à se communiquer leurs goûts, leurs affections, leurs intérêts mutuels ; l'amitié, née d'un principe noble & pur, peut s'envisager comme une passion céleste : qui élève l'homme au degré de perfection dont sa nature est susceptible. Zénothémis joignait aux graces de la figure & à la dignité de l'extérieur, une ame sublime & enflammée de l'amour des arts & des vertus ; après son ami, le sage auquel il désirait le plus de ressembler, était Æbutius Liberalis (*), célèbre Lyonnais, dont les rares

(*) Il fut ami de Sénèque, qui lui dédia son *Traité des bienfaits*. La vertu de ce particulier respectable sembla consoler l'humanité de l'horrible existence de l'infame Néron ; c'est ainsi que le précepteur de ce monstre nous dépeint son ami :
 « La philosophie de cet homme vraiment sage ne se bornait point à des préceptes imposans que dé-

qualités lui méritèrent l'éloge, sans contredit, le plus touchant, le titre du *meilleur de tous les hommes*.

Charmolæus, un des plus habiles jurifconsultes de son siècle, & qui avait composé des ouvrages que le tems nous a ravis, était pere Zénothémis; il avait fortifié son fils dans ces excellentes dispositions qui s'annonçaient avec tant de supériorité. Le jeune Marseillois donnait la préférence à la morale sur toutes les autres études; un mé-

ment quelquefois la conduite de celui qui les donne; c'était par l'exemple d'une vie pure & régulière, qu'Æbutius Liberalis formait des élèves à la vertu. Toute sa conduite était empreinte des leçons de la sagesse dont il faisait profession. La bonté, cette vertu dont la seule énonciation renferme l'idée de toutes les qualités honnêtes, lui méritait à juste titre le surnom glorieux du *meilleur de tous les hommes*; sa libéralité ne connaissait d'autres bornes que les besoins d'autrui, sa générosité d'autre prix que celui des bienfaits qu'il recevait, sa grandeur d'âme d'autre gloire que celle qui résulte de la bienfaisance. *Turpe est beneficiis vinci*, c'était la devise de cet homme, l'honneur de l'humanité. ,,

On emprunte cette note intéressante de l'estimable ouvrage de M. l'abbé de Longchamps, écrivain qui sent les vertus dont il fait l'éloge.

rite prématuré lui avait ouvert le chemin aux honneurs & aux dignités : la loi s'était même laissée fléchir en sa faveur : quoiqu'il fût célibataire & d'une extrême jeunesse, par une exception honorable, il était entré parmi les Timouchos (*), & l'on ne doutait point qu'il ne montât bientôt au rang des Quinze, & que dans la suite il ne fût un des trois présidens.

Des affaires domestiques appellaient Zénothémis à Nîmes, une des plus florissantes colonies des Marseillois, qui avait consacré sa reconnaissance, en adoptant une partie des armes de ses fondateurs. Ménécrate vit avec regret s'éloigner son ami ; il le pressa de hâter son retour. Mon cher Zénothémis, lui dit-il, votre amitié m'est devenue un bien aussi nécessaire qu'il m'est précieux ; vous m'avez fait éprouver que l'ame avait des besoins, & vous savez les satisfaire tous. L'amour paternel ne suffit point à mon cœur ; vous seul me consolez de cet ennui attaché à la représentation, & aux soins du minif-

(*) Pour être élevé à cette dignité, il fallait avoir des enfans, & être originaire de Marseille, depuis son aïeul inclusivement ; on se resouviendra que c'était le nom qu'on donnait aux *six cent* qui composaient le sénat.

tere public. Zénothémis, les hommes sont des créatures ingrates, qu'il est impossible d'appriivoiser : leur méchanceté résiste à tous les bienfaits ; je les connais, & je les fers. Je conviendrai avec vous que la vertu se récompense par elle-même : mais qu'il y a d'instans où notre ame fatiguée de cette noblesse désintéressée, demande un prix plus à la portée de nos sens ! & c'est dans votre amitié que j'ai trouvé ce prix si flatteur ; votre société m'inspire, m'échauffe, me fait supporter le pesant fardeau de mes travaux, de mes devoirs, m'excite à rechercher de nouveaux applaudissemens ; revenez bien vite, mon ami. Je ne fais, mais vous ne m'avez jamais été plus cher. Notre séparation produit au fond de mon cœur une tristesse qui me surprend moi-même, puisque je dois vous revoir incessamment. Adieu ; ayez un peu plus de fermeté que moi. Zénothémis, devons-nous ressembler aux autres hommes ? & la faiblesse ferait-elle le partage du sentiment ?

Ménécrate tombe dans les bras de son ami ; il ne saurait s'en séparer ; ils se quittent enfin, après s'être renouvelé plusieurs fois les assurances d'une amitié inviolable.

Le fils d'un Marseillois distingué est soupçonné d'un meurtre commis pendant la nuit ;

l'instruction de l'affaire est confiée à Ménécrate ; on ne pouvait choisir de juge plus favant & plus intègre. L'accusé n'était que trop coupable , si l'on consultait sur-tout la sévérité des loix de Marseille ; le vrai s'était montré dans tout son jour ; la fatale sentence allait être prononcée ; le pere & la mere du jeune homme accourent , tombent aux genoux du magistrat , les arroset de pleurs. Hélas ! s'écrie le pere infortuné , en découvrant sa tête chauve , & se prosternant plus profondément , bienfaisant Ménécrate , daignez être homme , avant que d'être l'organe de la justice ; vous voyez couché dans la poussiere un malheureux vieillard qui n'a plus qu'un jour à voir la clarté du soleil ; il espérait revivre dans un fils unique , & ce fils va lui être enlevé ! Et par quels coups ! Ce n'est pas assez qu'il perde la vie : son châ-timent sera perpétué par une mémoire flétrie qui s'étendra sur toute sa famille , qui me poursuivra jusques dans la tombe. Ménécrate, vous êtes pere ; oui, mon fils est criminel , je ne vous le cache pas ; oui , il a mérité toute votre rigueur , du moins nos loix l'ont ainsi décidé, quoique je puisse l'excuser en vous donnant des preuves que son adversaire l'a insulté vivement , & a succombé sous un premier mouvement de vengeance . . . la mort de mon malheureux fils ranimera-t-elle

celui dont il a percé le flanc ? Contemplez une déplorable mere qui n'a point la force de s'exprimer ; cette douleur qui se tait vous peint l'horreur de sa situation. Ame généreuse , ordonnez le trépas de tous trois , s'il faut qu'on arrache de notre sein cet enfant... Si vous aviez à juger votre fille , la condamneriez-vous ? pourriez-vous bien laisser tomber le glaive des loix sur sa tête ? Ayez compassion de ma vieilleffe : c'est l'humanité qui pleure à vos genoux , qui vous adresse sa priere , ses cris ; Ménécrate , c'est mon dernier soupir qui vous intercede.

En effet , le vieillard expirait aux pieds de Ménécrate ; le juge attendri le releve avec bonté , ainsi que sa femme ; la nature se fait entendre à son cœur ; la voix de la dure équité est moins forte ; l'austere magistrat enfin n'est plus qu'un homme sensible , qu'un pere remué par le spectacle le plus déchirant : il cede à ce mouvement si noble dont s'applaudit l'humanité , & que l'on craint d'appeller une faiblesse : il immole son devoir , pour n'obéir qu'à la pitié : le criminel est déclaré innocent.

Ménécrate était trop estimé & trop heureux pour ne pas exciter l'envie : ses ennemis (en est-il de plus féroces que ceux qui sont animés par la jalousie ?) se réunissent à la

famille du mort ; on demande la révision du procès ; on propose des informations ; le meurtrier , malgré le rapport favorable d'un des premiers sénateurs , est déclaré coupable : il subit le supplice destiné aux homicides. L'esprit de parti , ce sentiment si aveugle & si barbare , n'en reste point à cet acte de justice : il s'acharne à la perte du juge trop humain , exagere sa faute comme un crime capital qui blesse les loix & l'équité. Ménécrate cité devant le sénat assemblé , comparait , & ne dissimule point qu'un sentiment de compassion l'a surpris , & s'est rendu le maître de son cœur ; il convient de toute l'étendue d'une erreur susceptible peut-être de pardon , si la sensibilité est écoutée ; il avoue qu'il a mérité d'être repris par sa compagnie ; il finit son discours par implorer son indulgence. Un accusateur se leve , & prononce les mots de présens & de corruption. Arrêtez , dit Ménécrate avec cette fierté qui sied si bien à une ame innocente , épargnez à ce corps auguste , ainsi qu'à moi , l'horreur d'entendre une imputation d'un nouveau genre pour des hommes tels que nous. Il a pu m'échapper une faute digne sans contredit de punition ; j'ai trahi les loix , mon devoir : mais oser me soupçonner d'une bassesse ! Une vie irréprochable

de soixante ans prendra ma défense ; interrogez-la bien cette vie trop longue , hélas ! pour mon bonheur : il n'y a point de jour dans ces soixante années , qui ne vous réponde que je suis incapable de commettre... dois-je nommer un crime si honteux , si avilissant ? C'en est un , sénateurs , je le répète , de me justifier contre une accusation inouïe pour vous & pour moi. Si c'est votre décision , qu'on me donne la mort , sans s'efforcer de souiller mon honneur ; je vous abandonne ma fortune , mon existence ; en me condamnant , vous ne pouvez m'ôter votre estime : elle me sera toujours due ; je l'emporterai malgré mes ennemis , malgré vous - mêmes , dans le tombeau , & ma mémoire en jouira encore.

Un discours si touchant & si noble n'amollit point ces cœurs dénaturés & jaloux qui se paraient de l'inflexibilité des loix. La brigue a le dessus : Ménécrate est dépouillé de ses dignités ; la confiscation de ses biens fut une perte si cruelle : mais ce qu'il y a de plus accablant pour cet infortuné , quoique le sénat n'ait pas prononcé sur ce dernier chef d'accusation , son honneur , graces aux venins de l'inférieure calomnie , ne se sauva point des soupçons injurieux : voilà le trait qui le déchire continuellement , & qui reste plongé au fond de son cœur.

Zénothémis est informé de l'horrible catastrophe que vient d'effuyer son ami ; il accourt , vole dans ses bras , sans avoir la force de s'exprimer. Les premières paroles de Ménécrate sont : vous ne les croyez pas ? c'est moi que l'on a accusé . . . Zénothémis , votre ami est toujours digne de vous & de lui-même.

Il est impossible de peindre les divers transports de Zénothémis , sa douleur , son désespoir , tout l'excès de son amitié : il pleurait sur les mains de Ménécrate , les portait à sa bouche , les ferrait contre son cœur. — Non , mon cher Ménécrate , vous n'êtes point coupable ; vous n'avez été que faible , que trop sensible ; c'est à ceux qui vous ont condamné , à éprouver des remords. Qui ! vous ! vous être souillé ! . . En a-t-on seulement pu concevoir l'idée ? Eh ! il ne l'a point cru le perfide qui vous a accusé ; personne ne le croira. Que votre innocence ne peut-elle éclater à tous les regards , comme elle frappe les miens , comme elle remplit mon cœur ! Ranimez-vous : tôt ou tard le ciel venge la vertu ; la vôtre brillera dans toute sa splendeur. — Zénothémis , mon sort est décidé ; je connais le remède qui me délivrerait de mes maux ; deux objets m'ont retenu à la vie , le plaisir de te revoir ,
de

de t'embrasser encore , d'épancher dans ton sein les larmes de l'homme le plus malheureux , & l'espérance de conduire bientôt ma fille à l'autel. Tu fais qu'Eudimaque , de l'aveu de Mysias, son pere ; a sollicité la main de Cydipe ; l'époque du mariage était fixée, quand tous les malheurs sont venus fondre sur ma tête... — Vous croyez que Mysias... — Il tiendra sa parole ; mon infortune ne l'aura point refroidi : il est persuadé , si l'on peut me reprocher une faiblesse , & assurément c'est une faute énorme que j'ai commise , mais quel homme à ma place ne se fût pas laissé toucher ? il est convaincu , dis-je , que mon honneur est dans toute sa pureté. Je vais donc hâter cette union ; ces nœuds formés , il m'est permis de disposer de ma destinée : je profite de la liberté qu'une loi sage nous accorde , je me présente devant ce sénat qui s'est armé contre moi d'une justice inexorable ; aurait-il le front de m'interroger sur les motifs qui me pressent de quitter la vie ? Mon ami , tu es fait pour m'obliger : ce sera de tes mains courageuses que je recevrai le vase de cigue .. (*). — Que

(*) Les Marseillois qui croyaient avoir des raisons de s'affranchir de la vie , étaient obligés de les exposer au sénat. Ces motifs examinés avec

dites-vous , Ménécrate ? Etes-vous si peu jaloux de votre véritable existence , de votre mémoire , que vous serviez la rage de vos ennemis par une action aussi insensée , & aussi indigne du grand homme & du vrai sage ? Vous parlez d'attenter à vos jours ! Laissez de telles ressources au crime. C'est alors qu'on vous jugerait coupable , que la calomnie & la méchanceté triompheraient. Osez vivre pour faire éclater votre innocence ; osez supporter le malheur. C'est bien plus que de recourir au trépas. Quand tout l'univers vous accablerait , quand moi-même j'aurais la lâcheté de vous abandonner , n'avez-vous point votre cœur , la vérité qui vous reste , qui vous soutient ? Leur aveu doit vous souffrir. Que mon amitié n'est-elle de quelque prix à vos regards ! Vous savez avec quelle ardeur j'aime la vertu : Ménécrate , c'est vous exprimer combien vous m'êtes cher ; oui , vous possédez un ami. Si vous aviez le moindre reproche à vous faire sur l'accusation ... dont l'idée seule est inconcevable , je serais le premier à vous échauffer dans le projet cou-

soin , on leur accordait la permission de se donner la mort ; & à l'exemple des Grecs , ils prenaient ordinairement un breuvage de ciguë.

rageux de mourir; peut-être aurais je assez de force pour conduire le poignard dans votre sein, & . . . je ne vous survivrais pas. Mais vous êtes innocent : il faut que Marseille contemple en vous le monument de sa barbarie. L'extrême justice est un outrage à la nature. Vous vivrez pour couvrir votre pays de confusion. L'honnête homme malheureux est un reproche important à ses concitoyens, au monde entier . . . Je vole au sénat : il révoquera la sentence qui vous a perdu.

Zénothémis court rassembler les *six cent* ; il veut élever la voix en faveur de son ami : on lui répond que l'équité défend de revenir sur le jugement, & que la condamnation de Ménécrate a été prononcée par les loix. Vous parlez toujours de loix, dit Zénothémis : eh ! parlez d'humanité ; examinez la faute de votre collègue ; c'est un excès de compassion qui, s'il fait tort à son intégrité, honore son cœur ; il s'en remet à votre clémence.

Les représentations de Zénothémis, ses efforts, ses prières sont inutiles, & il est obligé de céder à la multitude qui prétend avoir jugé *légalement*.

Eh bien ! crie à Zénothémis, son ami du plus loin qu'il le voit, la rage de l'envie

est-elle rassasiée ? — Elle est plus animée que jamais ; votre condamnation est irrévocable : mais mon amitié se roidit & s'augmente avec votre infortune ; venez , daignez me suivre.

Ménécrate accompagne Zénothémis qui le conduit à sa maison ; le vieillard ne peut s'empêcher de soupirer , en considérant cette demeure & les richesses qu'elle renferme ; cette image lui rappelle sa première situation ; il veut se retirer. Nous ne nous quitterons plus , lui dit le jeune homme en le retenant avec transport , & en le serrant dans ses bras ; vous voyez votre asyle , votre fortune ; du moins nous partagerons l'un & l'autre. Que me proposez-vous , interrompt Ménécrate ? Je sens tout le prix de cette offre : mais votre dessein ne ferait pas d'ajouter à mes peines ? — Qu'entends-je ? — Mon ami , les bienfaits , quelle que soit la main qui les dispense , traînent toujours l'humiliation après eux ; notre existence perd de sa dignité , quand nous la devons au secours d'autrui. — L'amitié . . . — Est moins pure dès l'instant que la reconnaissance vient mêler son tribut à des sentimens libres ; je veux vous aimer sans intérêt. — Quoi ! l'indigence . . . — Pensez-vous que je n'aie pas appris à la supporter ? Tous les hommes naissent indi-

gens : la richesse leur est une situation étrangère. L'adversité n'est point le malheur véritable ; conservez-moi cet honneur qu'on veut m'enlever ; imposez silence à la calomnie : voilà les maux auxquels le courage le plus ferme a de la peine à résister. Encore une fois , que m'importent des biens, des palais ? Jeune homme, je n'ai besoin que de mourir ; c'est un cercueil qu'il me faut ; c'est l'unique présent qu'il me soit permis d'accepter de votre amitié généreuse ; je vous le redis, tout autre me blesserait. Je vais chez Myfias : vous me détournez en vain d'un projet . . . Je n'aspire qu'à marier ma fille, & je suivrai après ce que m'ordonnent mon cœur & ma destinée.

Zénothémis, accablé de douleur, porte ses pas chez Hermogène, dont il devait épouser la nièce. Leur mariage avait été préparé, en quelque sorte, dès le moment même de leur naissance ; les deux familles s'étaient engagées réciproquement à cette union qui devait resserrer leur intimité. La jeune personne méritait tous les vœux de Zénothémis ; il ressentait le pouvoir de ses charmes, & en effet c'était la vertu même sous les traits de la beauté. Zénothémis, quelle que fût son ardeur, aimait peut-être encore moins qu'il n'était aimé. Agathée, c'est le nom

de la niece d'Hermogene, s'attachait tous les jours davantage à son amant ; les rares qualités de Zénothémis, son ame sensible & sublime fortifiaient cet amour dont cette femme, l'honneur de son sexe, s'applaudissait. Elle n'hésitait point à faire l'aveu de sa passion ; un sentiment noble & pur ne connaît pas ces déguisemens que le vice a imaginés, & qu'il a décorés du nom important de bienséances. Agathée voyait d'un œil satisfait s'approcher le terme prescrit pour son hymen ; loin de s'offenser des larmes que Zénothémis donnait au fort de Ménécrate, elle le pleurait avec lui. Zénothémis, disait-elle, quels témoignages flatteurs je reçois de votre tendresse ! vous m'estimez assez pour me montrer tout l'intérêt qui vous lie à un illustre infortuné ; ne craignez point que l'amour soit jaloux de l'amitié. Laissez-les couler ces pleurs qui vous honorent tant à mes yeux ! vous me plairiez bien moins, si aujourd'hui vous ne vous occupiez que d'Agathée. Réunissons-nous pour nous remplir de la cruelle situation d'un homme qui est digne d'être votre ami ; efforçons-nous d'adoucir ses chagrins : ils sont affreux ! Ah ! Zénothémis, qu'est-ce qu'un cœur qui ne fait point partager les peines d'autrui ? Le premier des plaisirs, sans doute,

est d'être utile aux malheureux.

De pareils sentimens, & dans un âge si peu fait pour les éprouver, paraîtront peut-être extraordinaires. Qu'on se transporte du milieu d'un siècle de corruption, où la vertu est si avilie, l'éducation si négligée; qu'on remonte aux beaux jours d'une république, le modèle des gouvernemens qui l'entouraient, & l'on n'aura point de peine à concevoir qu'Agathée, instruite par des leçons & des exemples, eût cette justesse d'esprit & cette élévation d'ame, heureuses dispositions que l'amour était venu encore perfectionner.

(*La suite pour le mois prochain.*)





QUATRIEME PARTIE.

LE
NOUVELLISTE SUISSE,
ou
ANNALES POLITIQUES
DE L'EUROPE.

TURQUIE.

Constantinople. La Porte a reçu plusieurs fois des exprès dépêchés de l'armée du grand-vizir; & comme rien n'a transpiré de leur contenu, on est fondé à en conclure que cette armée & celle des Russes sont dans l'inaction, tandis que leurs chefs respectifs continuent à négocier directement l'un avec l'autre pour le rétablissement de la paix entre les deux empires. La tranquillité qui regne dans cette capitale, & le ralentissement des préparatifs militaires, semblent an-

noncer que l'on n'a pas perdu toute l'espérance à cet égard, ou qu'au moins on suppose n'avoir rien à craindre de la part de l'ennemi pendant le reste de cette campagne. On a reçu des nouvelles peu favorables de la mer Noire; l'escadre commandé par le capitain-bacha a essuyé deux tempêtes. Le muphti Myrza-Zade a été déposé par le grand-seigneur, qui a nommé pour le remplacer, Méhémet Molla, cadisleker ou chef des émirs descendans de Mahomet. On fait que le premier avait constamment opiné pour la continuation de la guerre.

Il se confirme qu'Ayvas-Aga a obtenu du capitain-bacha, trois chebecks de 24 canons, avec lesquels & quelques autres bâtimens plus petits, équipés à ses frais, il se propose d'aller châtier les rebelles de quelques îles de l'Archipel. La mort d'Ali-bey n'a point fait perdre courage au vieux Cheick-Daher; il persiste dans sa rébellion, a fait une nouvelle alliance avec les Druses, & entretient des liaisons en Egypte.

Ismael-bey, principal auteur de la révolution qui y est arrivée, a quitté ce royaume & est venu à la tête de 4000 hommes se mettre sous la protection du cheick. On attribue cette retraite à quelque mécontentement, par rapport à Méhémet-Aboudaab, avec qui

il partageait l'autorité.

Des soldats en assez grand nombre ont déserté de l'armée du grand-visir, pour ne pas avoir été payés de leur solde; & comme ils approchaient de cette capitale, on a envoyé quelques troupes afin de leur en fermer l'entrée. S. H. a fait passer aussi des sommes considérables dans le camp de ce général.

La ville de Baruth est assiégée par une armée de Druses, tandis qu'une escadre de vaisseaux Russes bloque le port de cette place. L'officier qui y commande se défend avec la plus grande vigueur.

Le prince de Repnin, fait prisonnier & détenu dans le château des Sept-Tours, vient d'être élargi avec quatre personnes de sa suite, sur la demande qu'en a faite l'ambassadeur de France, & il est parti pour se rendre à Venise, d'où ce seigneur se rendra par l'Allemagne à Petersbourg.

La Porte, qui depuis quatre ans était privée du tribut annuel qu'elle tire de l'Egypte, vient de le recevoir avec les arrérages qui se montent à une somme très-considérable. D'un autre côté, on a tout lieu de craindre que l'entreprise sur la Crimée, exécutée avec trop de lenteur, n'ait échoué.

Une division de la flotte Russe, composée de huit vaisseaux de guerre, après avoir tenté

fans succès une descente à Baudroun , dans l'ancienne Carie , en a fait une seconde dans l'isle de Stanchio , laquelle n'a pas mieux réussi , & les troupes débarquées à terre ont été obligées de regagner leurs bâtimens avec perte.

R U S S I E.

Petersbourg. Il se tient ici des conseils plus longs & plus fréquens qu'à l'ordinaire. La cour fait respecter de plus en plus la défense de parler ou d'écrire sur les affaires d'état , comme aussi de faire passer des nouvelles dans les pays étrangers. On assure que le prince héréditaire de Hesse-Darmstad passera au service de la Russie en qualité de général d'infanterie. Les levées en hommes & en argent se continuent , mais deviennent plus difficiles. La cour a exigé un don gratuit du clergé , qui a fait d'inutiles représentations pour obtenir que la somme en fût diminuée.

Une nouvelle escadre , composée de quatre vaisseaux de ligne & de deux frégates , aux ordres du contre-amiral Kreeg , doit mettre incessamment à la voile pour aller renforcer l'escadre Russe dans l'Archipel.

Le mariage du grand-duc de Russie a été célébré le 10 octobre , & a donné lieu à plu-

seurs fêtes brillantes. S. M. a fait un grand nombre de présens , & gratifié de sommes très-considérables le prince & les princesses de Hesse-Darmstadt, de même que le comte de Panin qui avait été chargé de l'éducation du grand-duc, & d'autres seigneurs de la cour.

On a publié la relation des avantages remportés par la grande armée Russe sur divers corps de l'armée Ottomane dans l'action du 14 septembre dernier. Les Turcs, après avoir fait trois tentatives pour s'emparer de la forteresse de Girslow, ont été repoussés avec perte d'une partie de leurs forces & de leur artillerie. Il s'est donné le 26 du même mois un second combat, dans lequel un autre corps de cavalerie Turque a été mis en fuite.

S U E D E.

Stockholm. On se préparait à célébrer en cette capitale par de grandes réjouissances l'anniversaire de l'heureuse révolution qui a changé la forme du gouvernement de ce royaume; mais S. M. a refusé d'y consentir, à cause de la cherté actuelle des vivres. Elle a profité de cette circonstance pour faire aux pauvres une distribution considérable en farines, & son exemple a été suivi par le magistrat: de sorte que toutes les solemnités

dont on avait commencé les préparatifs, se font réduites à chanter le *Te Deum* & à donner un grand concert aux frais du gouverneur.

Le roi étant parti de Gripsholm avec une suite peu nombreuse, s'est rendu d'abord à Linkoping, & de là dans les provinces méridionales du royaume, pour en faire la visite. Et comme on avait porté diverses plaintes concernant la négligence & la lenteur avec laquelle on y administre la justice, S. M. a déclaré qu'elle ordonnera des recherches exactes sur cet objet essentiel au bonheur des peuples, également résolue de donner des marques de sa bienveillance aux magistrats qui auront fait leur devoir & à abandonner à la sévérité des loix ceux qui y auront manqué. Il a été enjoint à tous les colleges & gouverneurs de provinces, de pourvoir de divers emplois de police plus ou moins considérables les anciens bas-officiers qui ont obtenu leur congé, de même que les simples soldats qui auront servi pendant douze ans, afin que les uns & les autres aient des moyens de subsister. Et comme il est d'usage de vendre tous les emplois militaires, S. M. a ordonné que tout l'argent qui en proviendra soit désormais appliqué à faire des pensions de retraite aux officiers qui auront

fervi pendant le tems prescrit par les ordonnances. Le comte de Sinclair, sénateur & gouverneur de la Poméranie, - continue son séjour à Carlescroon, pour y travailler à tout ce qui concerne le département de la marine; & le college de l'amirauté de cette ville a été remis sur l'ancien pied. S. M. paraît dans l'intention d'abolir peu à peu tous les privileges exclusifs accordés pour des branches particulieres de commerce.

D A N N E M A R C.

Coppenhague. Huit navires Espagnols & deux étrangers chargés pour leur compte, ont passé par le Sund dans le courant de cette année, & obtenu de ne payer d'autres droits que ceux auxquels sont assujettis les bâtimens Hollandais. Il paraît que les négocians de cette nation cherchent à étendre leur commerce jusqu'en Russie.

On a vu pour la premiere fois entrer dans le port de cette capitale un vaisseau venant directement de la Guinée. L'escadre Russe, commandée par le vice-amiral Basballe, & qui doit se rendre dans l'Archipel, est entrée dans le Sund, & il y est arrivé dans le même tems un vaisseau Anglais ayant à bord douze pilotes de cette nation qui sont destinés à con-

duire cette escadre au travers de la Manche dans la Méditerranée.

Le baron de Schimmelman , envoyé de S. M. , est arrivé à Hambourg & s'est rendu de là à Kiel pour travailler au traité concernant l'échange du Holstein-ducal. Des officiers Danois répandus dans diverses villes libres de l'empire , s'occupent à y faire des recrues , aussi nombreuses qu'il leur est possible.

P O L O G N E.

Varsovie. Il a été remis au grad de cette capitale un manifeste signé par les principaux chefs des dissidens. Ils demandent un dédommagement pour les pertes qu'ils ont esfuées pendant les troubles. Ils imputent à la confédération de Bar , la désolation de la Pologne , & le sort cruel qu'ils ont éprouvé en particulier de la part d'un corps qui s'était fait un plan de n'épargner que les catholiques & les juifs , ce qui n'a pu que donner lieu à des vexations inouies. Ils espèrent enfin , que les torts de ces prétendus représentans de la nation seront pleinement réparés par la diete & les illustres confédérés des trois ordres , &c.

On a nommé des commissaires pour fixer les limites des provinces démembrées de la

Pologne. Ils sont divisés en trois départemens, selon le nombre des puissances alliées ; mais on ne croit pas que cette opération puisse se faire avant le printems prochain. En attendant on travaille à dresser leurs instructions, desquelles ils promettent par serment de ne point s'écarter, & leurs travaux seront soumis à l'approbation des trois cours & de la république. Ceux qui sont chargés de régler les bornes avec les délégués de S. M. le roi de Prusse, auront aussi commission d'examiner les demandes que font les villes de Dantzic & de Thorn, relativement à certaines parties de leur territoire

On ne cesse de former des plaintes contre les vexations que continuent d'éprouver les habitans des provinces occupées par les troupes Autrichiennes, tandis que celles de Prusse se contentent de recevoir ce qui doit leur être fourni, & observent d'ailleurs la plus exacte discipline.

Ce fut dans la séance du premier octobre que la diete, après avoir reçu les déclarations les plus fortes de la part des ministres des trois puissances, & malgré l'opposition de plusieurs nonces, ratifia les trois traités de cession, même avant que l'on ait réglé les autres articles concernant la sûreté des provinces qui formeront désormais le royaume de

de Pologne & leur commerce avec les états voisins. Ces mêmes ministres ont exigé qu'ils assisteraient à toutes les délibérations sur la forme du gouvernement, & que l'on n'augmenterait point le nombre des premiers membres de la délégation. Cependant on a obtenu qu'il serait permis à tous les nonces d'y assister pour défendre les droits de leurs palatinats, mais sans avoir de voix délibérative. Après quoi la diete s'est prorogée au 20 janvier prochain, donnant pouvoir aux délégués de continuer dans l'intervalle leurs conférences avec les ministres des trois cours, & de régler sous son approbation ce qui reste à faire pour assurer la liberté & le bonheur des peuples. Les séances de la délégation ne doivent reprendre leur activité qu'au 22 novembre. Le chevalier de Sagromoso lui a remis un mémoire tendant à établir les droits de l'ordre de Malthe sur l'ordination d'Ostrog, & d'autres biens situés dans la Pologne. Ce mémoire est appuyé par la recommandation des trois cours, & il a été nommé un comité pour l'examiner.

On donne aujourd'hui comme certaine la prochaine retraite de toutes les troupes Prussiennes, des lieux qui ne sont point compris dans les provinces revendiquées par la cour de Berlin.

On ajoute qu'il en sera de même des troupes Autrichiennes, aussi-tôt que les traités de partage auront été signés par le roi; mais que les Russes continueront leur séjour en Pologne, jusqu'à ce que les affaires intérieures soient réglées & les troubles apaisés, & que ces troupes paieront en argent comptant tout ce qui leur sera fourni.

Cette cour a fait défavouer hautement la copie du traité projeté entr'elle & la délégation Polonoise, telle qu'on l'a insérée dans plusieurs gazettes, non seulement parce qu'on n'aurait pas dû la publier avant la ratification du traité lui-même, mais encore parce que cette copie est défectueuse à plusieurs égards.

La commission de guerre a rendu une ordonnance, par laquelle tous ceux qui portent l'épée sont obligés de prouver qu'ils en ont le droit; faute de quoi, elle leur sera ôtée.

L'affaire concernant les Jésuites de ce royaume a été enfin réglée après plusieurs débats, & le bref portant extinction de la société sera exécuté. On a nommé une commission pour le recouvrement & l'administration des biens de ces religieux, que l'on assure être très-considérables. Il a été ensuite question de décider de l'emploi que l'on devait en faire; on a présenté divers projets,

& l'on est convenu qu'il sera établi une grande commission pour l'éducation nationale, sous la protection & l'inspection de S. M. ; qu'elle sera composée de seigneurs de la première distinction ; qu'on en changera les membres de six en six ans, & qu'ils n'auront point d'émolumens.

Cette commission a donné son premier universal, par lequel il est enjoint à tous les recteurs de colleges de fournir une note sur la manière dont ils ont dirigé jusqu'ici les études, & de donner leurs idées sur les moyens d'améliorer encore un objet si intéressant.

On a assigné une somme considérable pour le vestiaire & l'entretien de ces religieux, & l'on projette d'établir une université dans cette capitale. D'un autre côté, plusieurs familles considérables réclament des donations faites à la société, ce qui ne pourra que donner lieu à bien des embarras.

A L L E M A G N E.

Vienne. S. M. I. est depuis son retour journellement occupée dans son cabinet aux affaires d'état. Il s'est tenu plusieurs conseils, auxquels le feld - maréchal comte de Laszi, président du conseil-aulique de guerre, a été

appellé. Il a été publié & affiché dans cette capitale, des lettres patentes concernant les biens qui ont appartenu aux ci-devant Jésuites, de même que leurs dettes actives & passives.

Berlin. Un chambellan de S. M. a apporté en cette capitale la nouvelle très-intéressante que S. A. R. la princesse de Prusse était heureusement accouchée d'un prince à Potzdam le 5 de ce mois. Cet événement a été annoncé au public par 72 coups de canon. Ce jeune prince fut baptisé le 9. S. M. l'a tenu elle-même sur les fonts, & lui a donné le nom de *Frédéric-Louis-Charles*.

On assure que S. M. est dans le dessein de former auprès de Potzdam un camp de 4000 hommes, & que la plupart des officiers-généraux ont ordre de s'y trouver.

Ce monarque, qui traite tous ses sujets en pere, de quelque religion qu'ils soient, a accordé par des lettres patentes aux catholiques de la ville de Meurs, la permission d'y bâtir une église & d'y avoir un prédicateur. S. M. veut de plus, qu'ils aient le libre exercice de leur religion, ainsi que le droit de bourgeoisie, & qu'ils soient admis dans les corps de métiers, avec tous les privilèges dont jouissent ses sujets de la religion évangélique. C'est par l'effet de ces mêmes prin-

cipes de tolérance, que S. M. ayant permis de construire dans cette capitale une église à l'usage des catholiques, la consécration s'en est faite le jour de la Toussaint par l'évêque de Varmie, avec la plus grande pompe, de même que le baptême des cloches & les autres cérémonies.

Hambourg. On assure que le ministre de Suede auprès des cours de Petersbourg & de Coppenhague, ont remis une protestation formelle au nom de ce monarque contre les arrangemens pris entre ces deux puissances par rapport au Holstein-ducal.

Kiel. S. E. M. le baron de Saldern ayant convoqué la chambre de justice, la chambre de finances & le directoire-général de ce duché, leur a notifié que le traité conclu entre S. M. l'Impératrice de Russie & le roi de Dannemarck en 1767, a été ratifié dernièrement par le grand-duc, & aura bientôt toute sa force; & qu'en conséquence, non seulement la partie du Holstein possédée jusques ici en commun; mais de plus tout ce qui a appartenu au grand-duc, avec tous leurs droits, villes, villages, & tous les sujets sans exception, passeront sous le sceptre Danois. S. E. signifia en même tems à tous les membres de ces colleges, que tous ceux qui voudront passer au service du roi de Dan-

nemarc , conſerveront leurs emplois , & que ceux qui , pour de bonnes raiſons , ne pour- raient pas ſ'y déterminer , garderont leurs appointemens à titre de penſion. Il a été de plus déclaré à l'univerſité de cette ville , que tous ſes privilèges lui ſont conſervés.

Le prince de Holſtein a été élu unanimement coadjuteur de l'évêché de Lubec , & a ſigné la capitulation , ſelon l'uſage.

Le roi d'Angleterre , en qualité de tuteur du prince ſon fils , évêque d'Oſnabruk , a ordonné au chapitre de la cathédrale de cette ville de mettre en exécution la bulle du pape qui abolit l'ordre des Jéſuites , d'employer les biens de cette ſociété en fondations utiles , & de donner avis à S. M. de tous les arrangemens que l'on prendra à cet égard ; c'eſt ce qui a été exécuté.

Le ſort de ces religieux établis dans la Bavière , a été fixé d'une manière très-avantageuſe pour eux. Toutes les cures de l'électorat , deſſervies par des moines , le ſeront désormais par des ex-Jéſuites , lorsqu'ils auront été reconnus avoir les qualités néceſſaires. L'églife que ces religieux occupaient dans la capitale , portera désormais le titre de la grande églife de la cour , & douze d'entr'eux y reſteront en habits de prêtres ſéculiers , pour célébrer le ſervice divin , prêcher , confeſſer , &c.

I T A L I E.

Rome. Le saint pere, après avoir passé quelques semaines à Castel-Gandolphe, sans cesser cependant de s'occuper assidument des affaires des Jésuites, est heureusement de retour dans cette capitale. On prétend qu'il sera question d'examiner s'il ne conviendrait pas de remettre tous les ordres religieux en forme de congrégation, selon l'esprit de leur institut primitif, & que tous leurs généraux sont mandés à Rome pour le courant de ce mois.

Les quatorze Jésuites actuellement détenus au château Saint-Ange, y sont resserrés de maniere à n'avoir entr'eux aucune communication. L'ex-général & ses assistans n'ont plus la permission de se promener dans les jardins, & le major du château rend compte chaque jour au prélat Alfani, de l'état où se trouvent ces prisonniers. Quelques avis portent que S. S. a écrit une lettre à l'empereur, pour le prier d'engager le roi de Prusse à permettre la suppression des Jésuites dans ses états.

Turin. La demande de la princesse Marie-Thérese pour épouse de monseigneur le comte d'Artois, s'est faite à Moncalier & sans cérémonie, par M. le baron de Choiseul, am-

bassadeur de France. La cour s'est rendue ensuite au château de Stupigny, où elle a passé quatre jours. De retour à Moncalier, le contrat y a été signé, avec l'acte de renonciation, suivant l'usage. La célébration du mariage s'est faite ensuite par procuration, monseigneur le prince de Piémont représentant monseigneur le comte d'Artois; & le lendemain la princesse est partie pour se rendre au pont de Beauvoisin.

E S P A G N E.

Madrid. On prétend savoir que l'empereur de Maroc a fait demander au roi la ville de Ceuta, comme lui appartenant & étant située dans son territoire, & que sur le refus positif de S. M. il a résolu de se mettre à la tête de ses troupes pour faire le siège de cette place. Quoi qu'il en soit, la cour travaille à augmenter encore sa marine, & a ordonné de nombreuses recrues.

Les lettres de Lisbonne marquent que le 24 septembre on y avait ressenti une vive secousse de tremblement de terre; que le bref portant extinction des Jésuites avait été publié d'une manière solennelle & avec des démonstrations publiques de la plus vive satisfaction,

F R A N C E.

Paris. Le prince Pamphili-Doria, nonce ordinaire du saint-siege , a eu sa premiere audience de S. M. à Fontainebleau , & lui a remis le bref portant ses lettres de créance.

Madame la comtesse d'Artois , après avoir passé successivement par Lyon , Nevers & Montargis , est arrivée à Nemours , où madame la comtesse de Provence s'est rendue. Ces deux princesses ont pris la route de Fontainebleau. Le roi , accompagné de la famille royale , est allé au-devant d'elles jusqu'à Bouron. De là madame la comtesse d'Artois s'est rendue à Choisy , & enfin à Versailles , où les deux augustes époux ont reçu la bénédiction nuptiale le 16 de ce mois. Cet événement a été célébré par des fêtes nombreuses & magnifiques.

A N G L E T E R R E.

Londres. Dès le commencement du mois d'octobre , la bourgeoisie de cette capitale s'est occupée de l'élection du nouveau lord-maire. La pluralité des suffrages a favorisé MM. Wilkes & Buhl , & les schérifs les ayant mis l'un & l'autre en concurrence , la chambre des échevins a fait choix du second pour

remplir cet important emploi. Comme il soutient les relations les plus intimes avec M. Wilkes, celui-ci a adressé un discours à la bourgeoisie, pour la remercier de ce qu'elle l'avait honoré de ses suffrages & pour se féliciter de voir le meilleur de ses amis revêtu d'une telle dignité. Ce discours a fait une si vive sensation sur l'esprit du peuple, que l'on a dételé les chevaux de son carrosse, & qu'on l'a ramené comme en triomphe jusques chez lui.

On a révoqué en doute pendant long-tems la réalité des propositions faites par l'empereur du Mogol à la cour Britannique, & desquelles un officier de la compagnie des Indes orientales devait avoir été chargé. Ce fait est aujourd'hui confirmé, & l'on assure que la négociation sur cet objet se continue avec succès. Il en résultera une très-grande exportation des marchandises de ce royaume, & les troupes de l'empereur feront, selon ses desirs, commandées par des officiers Anglais. Ce sont les Marates qui, par leurs fréquentes entreprises & par le degré de puissance qu'ils ont acquis dans l'Inde, obligent ce souverain à se procurer un tel appui contr'eux.

Il a été publié dans la chapelle Danoise, un ordre à tous les matelots sujets du roi de

Dannemarck , de s'embarquer sur des vaisseaux destinés à les transporter dans leur patrie.

P A R I S - B A S.

Bruxelles. L'impératrice - reine vient de rendre une nouvelle ordonnance concernant les biens des Jésuites. Non seulement il est défendu à tous les débiteurs de la société abolie, & à quelque titre que ce soit, de payer à d'autres qu'à ceux qui ont été proposés pour l'administration économique de ces biens ; mais il est de plus enjoint à tous ceux qui pourraient avoir reçu depuis les douze dernières années des effets quelconques en dépôt, ou autrement, pour le compte de la société, d'en faire une dénonciation aux conseillers fiscaux de la province, &c.

La Haye. Comme le commerce des sujets de la république est très-intéressé à la libre navigation du Rhin, & qu'il ne peut que souffrir des différends survenus entre les cours électORALES à cet égard, plusieurs négocians d'Amsterdam ont supplié par requête les Etats-généraux, de donner ordre à leur ministre auprès du cercle électoral, de faire promptement les démarches nécessaires pour que les marchandises appartenant aux Hollandais, puissent passer librement ; & c'est ce qui leur a été accordé.

On a appris depuis lors , que cette affaire a pris une tournure favorable , & que la navigation sur ce fleuve est redevenue libre , en attendant la tenue d'un congrès entre les commissaires des cours électorales , & dans lequel leurs droits à cet égard seront discutés & réglés.

S U I S S E.

Berne. La république vient de perdre l'un de ses magistrats les plus distingués, par la mort de monseigneur Abraham Freudenrich, décédé le samedi 13 de ce mois, âgé de 80 ans. Il était né en 1693, entra dans le conseil souverain des Deux-Cent par la promotion de 1727, fut élu greffier en 1731, grand-sauthier en 1734, & baillif à Bipp en 1741. Il entra dans le petit-conseil en 1747, & fut fait seigneur - banderet en 1750 & 1766. Il a été inhumé le mercredi 17, & le convoi était très-nombreux. Les rares talens & les lumières supérieures de ce respectable magistrat, joints à son éloquence & à l'aménité de son caractère, le rendaient singulièrement propre à toutes les négociations auxquelles l'état l'a souvent employé avec succès; & par ses aimables qualités, il est véritablement digne des regrets de tous ceux qui savent estimer le mérite & la vertu.

Le lendemain 18, on a élu pour nouveau seigneur secret, M. Jean-Rodolph Tschanner, ancien baillif d'Interlappen. Il est né en 1717, de la promotion des Deux-Cent de 1755, & avait obtenu le bailliage d'Interlappen en 1762.

Lugano. De tous les orages qui ont ravagé cette année différentes parties de l'Europe, aucun n'a produit des effets aussi funestes que celui qu'on a éprouvé vers la fin de septembre sur le lac de Lugano. Ce lac est situé entre celui de Côme & le lac Majeur, entouré de montagnes presque toutes cultivées; & l'on compte sur ses bords trente bourgs ou villages, dont dix-huit appartiennent aux Suisses, & douze aux Milanais. Le ciel étant très-ferme, l'air s'obscurcit tout-à-coup, & après un petit éclair & un faible coup de tonnerre, il tomba dans l'étendue d'environ huit milles, une pluie si abondante que tout le penchant des montagnes devint un torrent qui entraîna par sa violence les arbres, les maisons, & des rochers d'une grosseur énorme. Il n'y reste plus de terres qu'on puisse cultiver. Ponts, moulins, chemins, vignes, haies, tout a été emporté. Le lendemain, une maison qui subsistait encore sur les bords du lac, s'écroula entièrement, & deux autres tomberent à moitié. Sur le

territoire d'un bourg qu'on nomme *Indano*, il s'est ouvert, entre les vignobles & les bois, un gouffre qui a plus de deux cent brasses de profondeur, & le double de largeur. A *Vareze*, terre appartenant au duc de Modene, qui est également dans le voisinage du lac, les souterreins sont si remplis d'eau, qu'on craint, à chaque instant, que les édifices qui sont élevés au-dessus, ne s'écroulent. On ne peut apprécier les dommages de cette terrible inondation.

Neuchatel. M. Jean-Henri Bedaux, général-major au service des Etats-généraux, vient d'être nommé par S. A. le prince Statouder, commandant de Lillo & des forts qui en dépendent.

Dans le village de Dombresson, qui fait partie de cette souveraineté, la femme du sieur Fallet, capitaine de milice, est accouchée à la fois de trois garçons, dont l'un est mort tandis qu'on le portait au baptême. Les deux autres vivent, & leur mere les nourrit.

Manheim. Le 148^e tirage de la loterie électorale Palatine, s'est exécuté le 3 novembre; les numéros qui ont été extraits de la roue de fortune, sont:

4, 36, 35, 78, 9.



T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.

- I. *Traité des horloges marines, &c.* Par
M. FERDINAND BERTHOUD. page 3
- II. *Essai sur l'éducation publique, &c.* 17
- III. *Epistolarum ab eruditis viris ad Albertum Hallerum scriptarum, &c.* 32

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

- I. *Eloge de Jean-Baptiste Colbert, &c.* 35
- II. *Seance de l'academie électorale Palatine,*
61

III. PARTIE. Pièces fugitives.

- I. *Discours prononcé le 10 avril 1772.* 66
- II. *Les Incertitudes, &c.* 78
- III. *Vers de Racine a mademoiselle le Couvreur.* 80
- IV. *L'Hymen, l'Amour & le Plaisir. Fable.* 83
- V. *Zénothémis, anecdote Marseilloise.* 86

IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.

- Turquie.* 104
- Russie.* 107

<i>Suede.</i>	108
<i>Dannemarck.</i>	110
<i>Pologne.</i>	111
<i>Allemagne.</i>	115
<i>Italie.</i>	119
<i>Espagne.</i>	120
<i>France.</i>	121
<i>Angleterre.</i>	ibid.
<i>Pays-Bas</i>	123
<i>Suisse</i>	124

